

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA CONFIGURATION DES POUVOIRS EN MILIEU AGRICOLE ET LA
DÉMOCRATIE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE
EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

PAUL-ÉMILE MIGNEAULT

OCTOBRE 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie les chaises de l'UQÀM ainsi que celle de ma table à dîner pour m'avoir si longuement supporté. Sans ces grandes oubliées, il ne me serait en aucun cas possible de remercier mes parents et amis de m'avoir alloué autant de patience. Je remercie également mon directeur, Yves Bélanger, pour son soutien et le cheminement qu'il m'a permis d'accomplir. Je ne remercie pas Marie-Eve car ma gratitude va au-delà des mots et le merveilleux du quotidien est un infini exposant infini qui ne connaîtra jamais de limites. Par contre, je dis merci à la liberté physique et intellectuelle présente à l'UQÀM, car sans elle rien ne serait stimulant.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	v
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	vii
CHAPITRE 1 CADRE THÉORIQUE : SABATIER ET LA DÉMOCRATIE.....	10
1.1 Présentation du cadre théorique	10
1.2 L'analyse des coalitions de cause de Sabatier.....	11
1.2.1 La politique publique comme résultat de la coalition la plus forte	13
1.2.2 Les croyances des participants	15
1.2.3 Les changements chez les acteurs	17
1.2.4 Stratégies de réformes	19
1.3 Conclusion sur Sabatier et la démocratie	24
CHAPITRE 2 LE SYNDICALISME AGRICOLE AU QUÉBEC	26
2.1 Présentation du syndicalisme agricole au Québec	26
2.2 L'Union des producteurs agricoles	27
2.2.1 La solidarité économique chez l'Union des producteurs agricoles.....	28
2.2.2 Le positionnement sur les questions environnementales	30
2.2.3 Positionnement sur les problèmes liés à l'environnement	33
2.2.4 Adaptation à la problématique environnementale.....	34
2.2.5 Particularités administratives de l'État québécois.....	36
2.2.6 L'Assurance stabilisation agricole	39
2.2.7 Conclusion de la section sur l'Union des producteurs agricoles.....	40
2.3 Émergence d'une alternative au sein du syndicalisme agricole.....	40
2.3.1 La position de l'Union paysanne.....	41
2.3.2 La guerre de l'image	42

2.3.3 Les enjeux de l'Union paysanne et l'épreuve des faits	45
2.3.4 La question de la mise en marché	46
2.3.5 Les solutions de l'Union paysanne.....	48
2.4 Retour sur la démocratie et le syndicalisme agricole	50
2.5 Question de recherche	52
2.6 Hypothèses de travail	52
CHAPITRE 3 LE CAS DES MÉGAS-PORCHERIES	53
3.1 Présentation du cas des mégas-porcheries	53
3.2 Les enjeux du secteur d'activité porcin.....	54
3.2.1 La situation du porc au Québec.....	56
3.2.2 L'influence gouvernementale.....	58
3.3 Tensions dans l'univers du porc au Québec.....	59
3.3.1 Les consultations publiques sur le porc.....	61
3.4 Retour sur la diffusion d'information agricole.....	67
CHAPITRE 4 LE POTENTIEL DE LA DÉMOCRATISATION PAR INTERNET	70
4.1 Présentation des outils de communication utile aux coalitions.....	70
4.2 Une nouvelle capacité d'action citoyenne.....	71
4.1.1 Ouverture de la communication entre pairs	74
4.1.2 Les problèmes liés à l'utilisation des technologies	78
4.2 Enjeux de la participation citoyenne	80
4.2.1 Formes et dynamiques de la démocratisation Internet	82
4.4 Conclusion sur le potentiel de démocratisation par Internet	84
CONCLUSION.....	86
BIBLIOGRAPHIE	90

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACF : ADVOCACY COALITION FRAMEWORK

CPTAQ : COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

MRC : MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

UP : UNION PAYSANNE

UPA : UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

RÉSUMÉ

Le présent mémoire de maîtrise tente d'illustrer certaines influences sur la prise de décision en démocratie, et ce, par le biais de la situation du syndicalisme agricole. La prise de décision en matière de politique peut être comprise comme une compétition entre des coalitions d'individus partageant des croyances concernant une politique publique. La compréhension d'une situation est d'ailleurs modifiée lorsque les acteurs découvrent un changement dans les paramètres définissant cette situation. Afin de rendre compte de cela, le modèle des Coalitions de cause développé par P.A. Sabatier sera dans un premier temps présenté et illustré par la question de la situation du syndicalisme agricole au Québec. Le secteur agricole connaît en effet des tensions au niveau de la représentation de ses membres et de la reconnaissance offerte par le gouvernement du Québec. Afin de rendre compte des problèmes propres au secteur agricole, le cas de la production porcine sera par la suite présenté. Les enjeux environnementaux y sont très présents et la domination des gros joueurs, les mégas-porcheries, semble favoriser le statu quo. Pour finir, des pistes de solution seront amenées avec l'objectif d'améliorer la participation des personnes intéressées aux enjeux en démocratie. Plus encore, considérant que l'information aide les individus à se coaliser, il sera question de l'utilisation du Web.

INTRODUCTION

Dans le milieu agricole, la configuration actuelle des pouvoirs illustre certaines tensions. Ces tensions se retrouvent pourtant au sein de processus de décision sensés contribuer au bon fonctionnement d'une société démocratique. Afin de donner corps aux tensions qui habitent ce domaine et de voir comment celles-ci se conjuguent au monde d'aujourd'hui, le présent mémoire tentera de démontrer comment se structure le syndicalisme agricole au Québec. La thèse du mémoire est à l'effet que la situation agricole est l'objet d'un débat inégal entre deux grandes coalitions et d'une multitude de courants de pensée. Les deux grandes coalitions s'appuient sur des systèmes de valeurs différents qui devraient être débattus selon le mérite de chacun. Ce n'est cependant pas le cas. L'une de ces coalitions bénéficie d'un accès privilégié au pouvoir politique. Elle possède également des moyens de communication plus puissants. Pour rééquilibrer cette confrontation inégale, une réforme dans le mode de communication pourrait aider. Dans cet esprit, le mémoire avance l'idée que l'utilisation du Web pourrait contribuer à changer les choses. Cependant, avant d'énoncer la question de recherche ou les hypothèses, le présent mémoire propose de partir d'éléments théoriques ainsi que d'une description du domaine agricole. Cela permettra de mieux comprendre les enjeux sur le terrain pour les individus concernés. Le domaine agricole repose en effet sur certaines caractéristiques telles qu'un rapport particulier à la productivité. Un apport théorique préalable semble ici utile.

Afin de rendre compte de la thèse du présent mémoire, la prise de décision en matière de politiques publiques sera étudiée. Il sera question de compétition entre des coalitions d'individus partageant des croyances propres aux politiques publiques. Le

changement d'une politique publique au sein de secteurs spécifiques d'activité se déroule alors sur une période d'environ dix ans. Les acteurs concernés auraient tendance à s'allier avec des gens croyants en des principes similaires sur la politique. Comme tous ne partagent pas la même vision de l'orientation à donner à une politique publique, certains acteurs useraient d'une forme de domination sur les autres. La détermination des enjeux d'une politique relèverait en somme des luttes d'influence entre les individus.

Ce mémoire trouve donc des éléments d'explications de la situation agricole dans le rôle des croyances. Comme nous le verrons, ces croyances peuvent être difficiles à changer. Elles peuvent également correspondre à l'explication du problème que la politique tente de résoudre. Éventuellement, elles peuvent aussi renvoyer aux détails d'une politique. Elles ont alors tendances à évoluer selon les circonstances. Pour le modèle qui sera présenté, les événements externes aux relations entre acteurs sont la principale cause de changement.

On retrouve peu de changement dans le syndicalisme agricole au Québec. La seule organisation pouvant représenter les agriculteurs se contente de viser la rentabilité économique. Il serait par exemple impensable pour cette organisation de réduire la taille des fermes existantes ou d'augmenter leurs nombres. Comme nous allons le voir, le statu quo est vu comme une nécessité. À cette fin, un jeu de communication ayant pour but d'éviter de nouvelles réglementations de l'État est présent. Cependant, un groupe tente de s'opposer au pouvoir en place. Ce groupe sera analysé au regard de sa volonté d'indépendance économique et de respect de l'environnement. L'aide aux fermes et non à la production sera une valeur déterminante au sein de ce qui sera présenté sur ce groupe.

Pour comprendre les conséquences et les tractations du pouvoir présentes dans le secteur agricole, une production représentative sera mise à l'étude. Plus spécifiquement, il s'agira du cas des mégas-porcherie. Dans cette production, nous

verrons que le problème principal est la pollution de l'eau. Puisque l'environnement est très présent dans l'opinion publique, un grand nombre d'individus pourraient intervenir dans ce débat. Cependant, le gouvernement soutient le développement des grosses fermes. Nous verrons que les acteurs en place, à la tête du syndicalisme agricole, tentent de discréditer les solutions et problèmes des positions adverses. Les tensions politiques soulevées dans l'exemple des mégas-porcheries illustrent l'importance de la communication entre les intéressés.

Pour compléter notre réflexion, l'idée d'améliorer la communication dans le but d'aider l'émergence de nouvelles informations politiques sera abordée. L'étude portera plus spécifiquement sur le fait de savoir si le Web peut augmenter les chances de faire valoir différentes causes. De façon préliminaire, il est possible de dire que le Web permet une meilleure réception de l'information. Ce dernier chapitre du mémoire tentera de trouver des éléments laissant supposer une démocratisation du processus de décision. Le mémoire explorera en somme différentes avenues pour mieux comprendre le développement de la situation agricole actuelle.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE : SABATIER ET LA DÉMOCRATIE

1.1 Présentation du cadre théorique

Ce chapitre tentera d'aider à comprendre le modèle des coalitions de cause élaboré par P. Sabatier. Il s'agira d'amener des pistes de réflexion pour expliquer le changement d'une politique publique au sein de secteurs spécifiques. Pour cela, l'idée qu'une compétition entre des coalitions d'individus partageant des croyances concernant une politique publique sera développée pour expliquer la prise de décision. La détermination des enjeux d'une politique sera présentée en fonction des luttes d'influence entre des individus.

Le présent chapitre proposera également un regard sur le rôle des croyances. Cependant, que ces croyances soient fondamentales, politiques ou instrumentales il demeure que les changements majeurs proviennent d'évènements externes aux relations entre acteurs. Pour mieux comprendre le syndicalisme agricole, le chapitre présentera aussi qu'une forte capacité de communiquer des nouvelles informations peut influencer le statu quo dans le jeu des acteurs. En somme, le modèle des coalitions de cause nous offrira la chance d'étudier le cas du syndicalisme agricole. Ce chapitre se veut en lien direct la thèse que la situation agricole est l'objet d'un débat inégal entre deux grandes coalitions. La théorie vise au final à aider à mieux comprendre les positions défendues.

1.2 L'analyse des coalitions de cause de Sabatier

Nous utiliserons comme cadre théorique l'approche des Coalitions de causes, appelé en anglais Advocacy coalition framework ou ACF. Développé par P. A. Sabatier et ses collègues, ce modèle tente d'expliquer le changement d'une politique publique au sein de secteurs spécifiques sur une période de dix ans ou plus¹. À cette fin, il est proposé de prendre en considération les coalitions d'acteurs formées autour des systèmes hiérarchiques de croyances partagées.

La prise de décision en matière de politique est comprise ici comme une compétition entre des coalitions d'individus partageant des croyances concernant une politique publique². Ceux-ci cherchent à traduire des éléments de leur système de croyances en une politique publique.

Les croyances des acteurs peuvent se retrouver dans un réseau informel lors de l'élaboration d'une politique publique³. Ces acteurs tentent de s'allier avec des gens croyants en des principes similaires sur la politique⁴. Quand ils se coordonnent, il forme une coalition de cause. Une coalition de cause consiste à une agrégation

¹ Sabatier, Paul, Schlager, Edella. 2000. « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines ». *Revue française de science politique*. Vol 50, no 2. p. 227.

² *Ibid*

³ Sabatier, Paul A. 2007. *Theories of the policy process*. Boulder. Colo. Westview Press. p.196.

⁴ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.196.

d'individus partageant le même système de croyances⁵. Elle touche à l'ensemble des acteurs activement concernés par un problème politique⁶.

La présence d'acteurs cherchant à influencer les politiques n'implique pas que leurs carrières soient dédiées à une politique particulière. Ils peuvent entre autres provenir d'agences administratives officielles, être législateurs, chercheurs ou encore journalistes⁷.

Les acteurs commencent peut-être en voulant imposer leurs normes. Cependant, ils finissent rapidement par rechercher des alliés. Une décision politique ne bouleverse pas l'ordre établi. Plusieurs acteurs vont d'ailleurs défendre leurs acquis⁸. Les acteurs ont donc intérêt à conjuguer leurs efforts. Si les participants s'engagent dans une coordination sérieuse, ils formeront une coalition de cause.

Choisir ce que contiendra une politique publique n'est pas une action neutre au regard du présent modèle⁹. La détermination des enjeux d'une politique relève des luttes d'influence entre les individus et de la domination de certains d'entre eux. L'action des différents acteurs publics et privés est ainsi visible sous un angle social. Ce sont leurs stratégies qui vont déterminer le contenu d'une politique politiques¹⁰.

⁵ Deblander, Caroline, Dagnies, Jérémy, Schiffino, Nathalie. 2009. *Multiplicité des échelles de cadrage dans les politiques publiques environnementales. Le cas de la téléphonie mobile en Belgique*. Congrès AFSP. Grenoble. p.4.

⁶ Hoeffler, Catherine, Lacuisse, Marie-Esther, Ledoux, Clémence, Mayaux, Pierre-Louis, Prat, Pauline. 2005. *Temps long et changement dans l'analyse des politiques publiques*. Institut d'Etudes Politiques de Paris et de Grenoble. p.15.

⁷ Draelants, Hugues, Maroy, Christian. 2007. *L'analyse des politiques publiques : Un panorama. Revue de la littérature (partie 1)*. Knowledge and Policy in education and health sectors. p.16.

⁸ Hoeffler. 2005. *Op. cit.* p.11.

⁹ Deblander. 2009. *Op. cit.* p.12.

¹⁰ Draelants. 2007. *Op. cit.* p.11.

C'est souvent la peur des coalitions opposées qui motive les acteurs à s'aligner et à coopérer avec leurs alliés. Sabatier énonce à cet effet que les acteurs sont plus fortement préoccupés par leurs pertes que par leurs gains¹¹. Cela implique qu'un individu se souviendra de ses défaites de manière plus importante que de ses victoires. On retrouve une tendance chez les participants à voir leurs opposants comme moins dignes, plus mauvais et plus puissants qu'ils ne le sont probablement. Cela accentue les liens entre les membres d'une même coalition et amplifie les conflits entre les coalitions en compétition.

1.2.1 La politique publique comme résultat de la coalition la plus forte

Afin de faire fonctionner cette articulation, l'auteur de la présente théorie propose que la spécialisation soit une option déterminante¹². Dans son schéma, Sabatier s'appuie sur le rôle de l'information technique dans le processus politique. Plus spécifiquement, il considère le rôle de l'information technique dans la perception des problèmes et des solutions devant être pris en considération. Cette spécialisation s'opère dans ce qu'il appelle un sous-système d'une politique. Tous ne partagent pas la même vision de l'orientation à donner à une politique publique. Un sous-système est ce qui caractérise les gens ou les organisations concernés par une politique publique, qu'ils soient coalisés ou non :

« le sous-système de politiques publiques est ici entendu comme « un groupe d'individus ou d'organisations qui interagissent régulièrement sur une période d'une

¹¹ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.194.

¹² Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.192.

décennie ou plus pour influencer la définition des politiques publiques et leur mise en œuvre au sein d'un domaine / d'un espace de politique publique donné » (p.135) »¹³

On peut par exemple penser à une politique de décontamination pour une rivière dans une région agricole déterminée. On peut ainsi comprendre qu'un sous-système est caractérisé à la fois par sa fonction et sa portée territoriale¹⁴. Les participants à un sous-système n'incluent pas seulement les législateurs :

« The set of policy participants includes not only the traditional "iron triangle" of legislators, agency officials, and interest group leaders, but also researchers and journalists who specialize in that policy area [...] and judicial officials who regularly intervene in a policy subsystem¹⁵ »

¹³ Surel, Yves. 2000. « Paul Sabatier (dir.), Théories of the Policy Process ». *Revue française de science politique*. Vol. 50 No 4-5. p. 856. En ligne. < http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395514 >. Consulté le 9 janvier 2010.

¹⁴ Sabatier, Paul A. 1999. *Theories of the policy process*. Boulder, Colo. Westview Press, p.103.

¹⁵ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.192.

1.2.2 Les croyances des participants

Une politique publique pourra ainsi être analysée par les intérêts, les idées et les institutions qui la déterminent. Les croyances jouent donc un rôle significatif et font l'objet de luttes. Dans un sous-système, on trouve généralement une compétition entre plusieurs coalitions. Celles-ci s'affrontent sur la façon dont un problème politique donné doit être traité¹⁶. Les croyances des élites varient alors en ampleur ou étendue¹⁷. Cela fait en sorte qu'une coalition minoritaire dont les cibles correspondraient mieux aux valeurs de la population pourrait défaire la "légitimité" de la coalition dominante. Plus encore, c'est l'ensemble des éléments cognitifs qui détermine les axes d'action souhaitables¹⁸. Certains acteurs clés du changement politique vont donc être conduits à de nouvelles méthodes et à de nouveaux instruments si le sous-système change. Pour la présente approche, il s'agit de prendre en considération les normes, les idées ou les valeurs auxquelles les acteurs croient.

Une structure hiérarchique composée de trois paliers organise normativement le système de croyances des différentes coalitions. Au premier niveau de cette hiérarchie, on trouve les croyances de base, soit celles qui impliquent des hypothèses normatives très générales à propos de la nature humaine :

« Deep core beliefs involve very general normative and ontological assumptions about human nature, the relative priority of the welfare of different groups, the proper role of government vs. markets in general, and about who should

¹⁶ Hoeffler 2005. *Op. cit.* p.15.

¹⁷ Draelants. 2007. *Op. cit.* p.16.

¹⁸ Draelants. 2007. *Op. cit.* p.19.

participate in governmental decisionmaking. The traditional left/right scales operate at the deep core level. Deep core beliefs are largely the product of childhood socialization and, thus, very difficult to change.¹⁹ »

Les priorités fondamentales, comme l'économie ou l'environnement, peuvent influencer sur la perception du pouvoir public²⁰. Par exemple, la personne peut choisir le marché plutôt que l'État pour régler certaines situations touchant au bien public. Les croyances fondamentales touchent donc à ce qui est général et rigide dans le système de croyances d'un individu. Les gens sont peu enclins à changer ce type de croyance.

Au deuxième niveau, on trouve les croyances en des principes centraux d'une politique²¹. Touchant à tout le sous-système politique, elles sont une application des croyances de bases des participants. Ce deuxième niveau de croyances se transforme plus facilement que le premier niveau. Ces croyances peuvent par exemple correspondre à l'explication ou au sérieux du problème que la politique tente de résoudre. On y retrouve à perception d'une coalition à propos d'un sous-système. Les croyances de ce deuxième niveau sont essentielles pour l'existence une coalition.

En dernier lieu, se retrouvent les aspects instrumentaux²². Ces éléments de croyances renvoient aux détails d'une politique et ont tendances à évoluer selon les circonstances. Moins présentes dans le sous-système, ces croyances renvoient par exemple à des définitions des outils législatifs, à la préférence de certaines

¹⁹ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.194.

²⁰ Sabatier. 1999. *Op. cit.* p.103.

²¹ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.194.

²² Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.196.

applications budgétaires ou à des statuts personnels. Ils concernent également l'importance d'une situation locale. Il est d'ailleurs plus facile de changer ces croyances afin d'atteindre certaines cibles ou objectifs.

1.2.3 Les changements chez les acteurs

La modification d'une politique publique est possible quand les participants organisés en sous-système autour d'elle changent leurs croyances. Sur ce qui permet d'acquérir de nouvelles croyances, on peut notamment prendre en compte les nouveautés au niveau socio-économique ou de pouvoir²³. On peut donc comprendre que les événements externes au sous-système sont la source de changements les plus majeurs. Un problème à résoudre peut évoluer avec le temps. La pollution d'une rivière peut par exemple arrêter ou diminuer si un industriel fait faillite. La compréhension d'une situation est ainsi modifiée lorsque les acteurs découvrent un changement dans les paramètres définissant cette situation. Il est donc possible que les acteurs modifient au moins partiellement leur vision d'une situation lorsque de nouvelles informations leur sont présentées. Apprendre de nouvelles croyances se comprend ici comme le fait de vivre de nouvelles expériences ou d'être confronté à de nouvelles informations :

« relatively enduring alternations of thought or behavioral intentions that result from experience and/or new information and that are concerned with attainment or revision of policy objectives. Policy-oriented learning involves increased knowledge or problem parameters [...] concerning policy effectiveness, and changing

²³ Hoeffler 2005. *Op. cit.* p.5.

perceptions of the probable impacts of alternatives policies. The framework assumes that such learning is instrumental, that is, that members of various coalitions seeks to better understand the world in order to further their policy objectives. [...] coalition members will resist information suggesting that their deep core or policy core beliefs may be invalid and/or unattainable, and they will use formal policy analyses to buttress and elaborate those beliefs (or attack their opponents).²⁴ »

L'efficacité de l'apprentissage dépendra du niveau visé dans la hiérarchie des croyances²⁵. Les croyances très normatives seront difficiles à changer. Le changement sera en revanche plus facile au sein d'un petit group ou lorsqu'il est question de cibles précises. Afin de réaliser les objectifs d'une politique, une certaine aide est disponible dans l'acquisition d'une meilleure compréhension de la gravité d'un problème, de ses causes, des bénéfices et des coûts des solutions alternatives²⁶.

Un apprentissage au niveau du noyau est réalisé lorsque des acteurs tentent un équilibre²⁷. Un sous-système avec apprentissage implique un ajustement de la position dominante avec les adversaires. En s'ajustant, il y a débat sur les alternatives et cela offre des possibilités de participation à la prise de décision. Les coalitions minoritaires ont ainsi des chances d'être influentes.

²⁴ Sabatier. 1999. *Op. cit.* p.123.

²⁵ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.196.

²⁶ Sabatier. 2000. *Op. cit.* p. 211.

²⁷ Sabatier. 2000. *Op. cit.* p. 211.

1.2.4 Stratégies de réformes

Les coalitions d'un sous-système font usage de stratégies afin d'influencer le gouvernement. Dans un sous-système, on retrouve fréquemment des divergences stratégiques. L'apprentissage est facilité par la présence d'un bon vendeur, un «*policy brokers*»²⁸. Médiateur, il modère les conflits entre les coalitions et tente de les résoudre. Cette personne a généralement une forte capacité de communiquer de la nouvelle information. Le bon vendeur par son indépendance des positions contradictoires et le temps dont il dispose à mettre pour la cause peut arriver à convaincre que le statu quo est inacceptable.

Le rôle du médiateur n'est pas structurel au sein du schéma de Sabatier, mais sa capacité de communiquer ne peut certainement pas être marginalisée. Les grands éléments de réforme restent cependant les événements externes. Ceux-ci demeurent sous l'influence de ce qui est relativement stable, comme la constitution. Afin de comprendre ce qui peut influencer un sous-système, une certaine schématisation peut s'avérer utile :

²⁸ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.191.

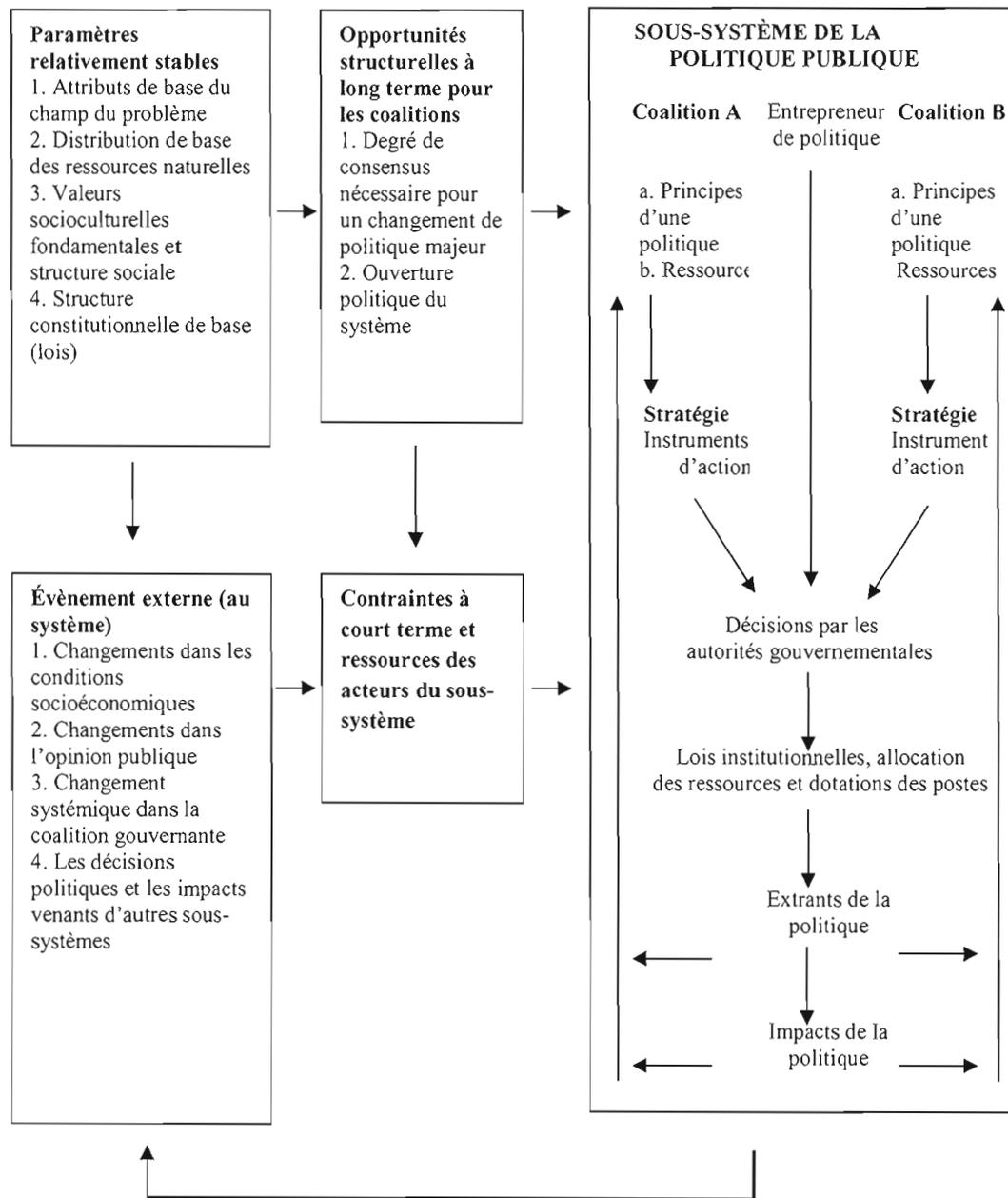


Diagramme du modèle par coalition de cause de 2005²⁹

²⁹ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.202

Les paramètres relativement stables ont donc des influences multiples. D'une part, ils influencent les événements externes et d'autre part les opportunités à long terme pour les coalitions. On peut comprendre qu'un certain degré d'ouverture politique peut être couplé à un changement systémique au sein de la coalition qui gouverne. Cela peut jouer un rôle déterminant sur les ressources des acteurs du sous-système. Différentes relations vont ainsi avoir un impact sur le sous-système. Au sein de ce dernier, les ressources peuvent faire l'objet de stratégies visant à atteindre certaines modifications législatives.

Le modèle nous indique de plus que l'apprentissage peut parfois affecter les croyances instrumentales. Les changements mineurs dans les croyances surviennent de façon différente d'un changement majeur³⁰. Ce dernier découle des événements externes au sous-système. Un changement mineur implique généralement qu'un acteur apprenne de nouvelles informations. Cependant, l'apprentissage dans un sous-système se produit également quand il y a conflit entre des coalitions au sein d'un même sous-système :

« The conflict be between secondary aspects of one belief system and core elements of the other or, alternatively, between important secondary aspects of the two belief systems.³¹ »

³⁰ Jenkins-Smith, Hank C., Sabatier, Paul A. 1993. *Policy change and learning*. Boulder, Colo. Westview Press, p.34.

³¹ Sabatier. 1999. *Op. cit.* p.124.

L'apprentissage est simplifié quand le problème à résoudre touche à des données mesurables et faciles à accepter. Un problème concret est plus propice à un apprentissage orienté vers la politique :

« Policy-oriented learning across belief system is most likely when there exists a forum that is :

- a) Prestigious enough to fore professionals from different coalitions to participate and*
- b) Dominated by professional norms³² »*

Un changement dans les croyances demande un certain degré de confiance. À l'aide des repères communs, une position commune est possible. L'identification des ressources communes peut d'ailleurs donner une certaine aisance aux interactions entre les membres d'une coalition :

« that actors occasionally altered policy core learning on the basis of information coming from others within the same coalition. [...] Because learning among members of the same coalition is relatively unproblematic, attention has focused on identifying the conditions for learning across coalitions.³³ »

³² Sabatier. 1999. *Op. cit.* p.124.

³³ Sabatier. 1999. *Op. cit.* p.145.

Il faut cependant souligner qu'on ne retrouve pas automatiquement d'apprentissage dans un sous-système. Un sous-système peut en effet être dominé par une seule coalition³⁴. En ce cas, il arrive que cette coalition soit tellement forte qu'elle ne se défend pas face à l'opposition des coalitions minoritaires. Le manque d'interaction peut nuire à l'échange d'information. Un sous-système peut d'ailleurs être sclérosé et contenir de l'information désuète sur le problème ou la situation à traiter. Les gens en place risquent alors de ne pas répondre adéquatement à la situation. Dans ce cas, l'arrivée de nouveaux éléments peut alors influencer la disposition des acteurs au sein du sous-système :

« minority coalition may demonstrate such major deficiencies in the core of a program that the majority will acknowledge these deficiencies or, more likely, a system-wide learning process will occur in which system-wide leaders eventually overturn the dominant coalition.³⁵ »

L'acquisition des ressources peut être visée afin que les objectifs d'une organisation puissent être atteints ou conservés³⁶. En identifiant les ressources essentielles, ainsi que leurs origines, mais également en identifiant ce qui menace le pouvoir d'une l'organisation, une certaine efficacité peut être gagnée afin d'atteindre certaines cibles. L'accumulation de connaissances sur les opposants d'une politique publique, par l'étude des ressources à leurs dispositions, offre l'occasion d'élaborer des stratégies d'intervention pour les gens coalisés. Le but de cette démarche est

³⁴ Hoeffler 2005. *Op. cit.* p.6.

³⁵ Jenkins-Smith. *Op. cit.* p.34.

³⁶ Sabatier. 2000. *Op. cit.* p. 212.

généralement d'accroître le pouvoir des gens coalisés ou encore de neutraliser les opposants.

La question de la répartition du pouvoir trouve de multiples exemples au Québec. Le modèle des coalitions de cause peut entre autres donner la chance d'étudier le cas du syndicalisme agricole. Grâce à cette approche, une occasion est donnée de présenter des acteurs en fonction de la position qu'ils défendent. Une analyse des coalitions de cause du sous-système propre au syndicalisme agricole offre la chance de décrire le contexte de tension qui habite le secteur agricole. Il est ainsi possible de comprendre mieux les difficultés propres à la démocratisation de la prise de décision.

1.3 Conclusion sur Sabatier et la démocratie

Ce chapitre nous a permis d'apprendre qu'un modèle offre des explications sur les changements d'une politique publique au sein de secteurs spécifiques. Même s'il s'agit de changements sur une période de dix ans, voire plus, la prise de décision peut dès lors être comprise sous un angle un peu plus démocratique. En effet, nous avons vu que ce processus peut fonctionner comme une sorte de compétition. Cette compétition serait entre des coalitions d'individus partageant des croyances sur une politique publique. Ces acteurs tentent ainsi de s'allier avec des gens croyants en des principes similaires.

L'un des arguments important que nous avons vu a été qu'une situation politique peut résulter d'une lutte inégale. Les enjeux d'une politique peuvent ainsi relever de luttes d'influence entre les individus et de la domination de certains d'entre eux. Nous avons en effet pu constater que tous ne partagent pas la même vision de l'orientation à donner à une politique publique.

Un point incontournable de ce chapitre est que les croyances ont un rôle important et qu'elles font l'objet de luttes. Certaines croyances sont sans doute générales et rigides chez un individu, mais d'autres peuvent révéler un problème politique ou encore renvoyer aux détails de celle-ci. Afin d'expliquer de façon générale l'idée du changement, nous avons vu que les événements externes aux relations entre acteurs sont la source des changements les plus majeurs.

Un acteur isolé peut encore avoir un impact lorsqu'il possède une forte capacité de communiquer de nouvelles informations. C'est justement dû à cette capacité que le modèle des coalitions de cause offre l'occasion d'étudier le cas du syndicalisme agricole. En effet, la thématique démocratique du présent mémoire se veut centrée sur la thèse que la puissance des moyens de communication peut donner lieu à la domination d'une coalition. Pareille domination se retrouverait ainsi au Québec. La situation agricole y relèverait d'un débat inégal entre deux grandes coalitions, ainsi que d'une multitude de courants de pensée. Comparer leurs systèmes de valeurs peut aider à comprendre pourquoi et comment une de ces coalitions bénéficie d'un accès privilégié au pouvoir politique.

CHAPITRE 2

LE SYNDICALISME AGRICOLE AU QUÉBEC

2.1 Présentation du syndicalisme agricole au Québec

Ce chapitre a pour but de montrer qu'un groupe syndical a accès à certains pouvoirs et privilèges dans le domaine agricole. Dans ce secteur, la mise en marché collective s'avère déterminante. Les aspects environnementaux sont par ailleurs une source de tensions. De façon générale, le milieu agricole tente différentes stratégies afin de continuer à augmenter ses marges de profits. La domination d'une vision des choses, d'une coalition, fait actuellement prévaloir la dimension économique dans les projets de développement. La compréhension du public pour les enjeux environnementaux est cependant en progression. En réaction, un groupe minoritaire, qui sera subséquemment présenté, tente d'agir afin que le contenu des politiques publiques en agriculture change. L'exemple du syndicalisme agricole nous permet ici de voir clairement ce qu'il advient lorsqu'il y a de la domination par une coalition. Il sera par la suite possible de mieux comprendre le débat entre des systèmes de valeurs différents.

2.2 L'Union des producteurs agricoles

Au Québec, un seul syndicat regroupe les producteurs agricoles, selon le territoire géographique auquel ils appartiennent et selon le type de production agricole qu'ils exercent³⁷. Les racines de ce syndicat remontent à 1924, lorsqu'il était appelé Union catholique des cultivateurs³⁸. Fortement influencée par le clergé de l'époque, les valeurs familiales, la foi et la patrie, l'organisation prend le nom d'Union des producteurs agricoles (UPA) en 1974. Jusqu'alors, il s'agissait d'éviter les changements dans l'agriculture et de garantir l'ordre social³⁹. Ce changement de nom marque le début de la valorisation de la modernisation⁴⁰. Avec la montée en influence de gens soutenant une agriculture marchande, l'organisme vise dès lors officiellement la rentabilité économique de ses membres⁴¹. Symboliquement, le terme producteur est alors préféré au terme cultivateur. C'est le passage d'une vision folklorique de l'agriculture à vision plus entrepreneuriale.

Aujourd'hui, l'UPA représente 43 000 producteurs et productrices, dans 155 syndicats de base, 16 fédérations régionales, 205 syndicats et 21 groupes spécialisés. L'UPA s'impose comme la seule interlocutrice quand il s'agit d'entendre l'ensemble

³⁷ Union des producteurs agricoles. *Vue d'ensemble*. En ligne. < http://www.upa.qc.ca/fra/qui_sommes_nous/vue_ensemble.asp >. Consulté le 20 avril 2010.

³⁸ Guay, Jean-Herman. *Fondation de l'Union catholique des cultivateurs*. En ligne. < <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20880.html> >. Consulté le 28 mai 2010.

³⁹ Dupont, Patrice. 2007. « *Ancrage de l'idéologie de l'Union des producteurs agricoles et de l'utopie de l'Union paysanne dans des significations imaginaires sociales* ». Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D) en sociologie, Université de Montréal. p.15.

⁴⁰ Dupont. *Op. cit.* p.19.

⁴¹ Dupont. *Op. cit.* p.21.

des agriculteurs et agricultrices du Québec. D'ailleurs, au Québec, la loi ne permet d'accréditer que cette seule organisation⁴².

2.2.1 La solidarité économique chez l'Union des producteurs agricoles

Pour l'UPA, l'équité entre les agriculteurs passe par une mise en marché collective⁴³. Cette mise en marché implique une négociation des conditions de vente avec les acheteurs pour l'ensemble des agriculteurs d'un secteur de production. Ainsi, chacun est soumis à des conditions d'accès au marché identiques, peu importe la taille de la ferme ou de la localisation géographique. Cela donne moyen à la création de prix « pool ». Cette expression définit un groupement momentané de producteurs exploitant en commun l'ensemble des moyens matériels des associés et versant dans une caisse commune les bénéfices de cette exploitation⁴⁴. Le processus de mise en marché nécessite un référendum chez les producteurs positif à 66%. Un taux de participation de 50 % est jugé suffisant. Il est alors visé de maintenir l'autonomie des producteurs, notamment en ce qui concerne les conditions de production.

Entre 1995 à 2001, la mise en marché annuelle des produits agricoles a atteint jusqu'à 4,5 milliards de dollars⁴⁵. Administrativement, cette méthode est soutenue par

⁴² Gouvernement du Québec. *Loi sur les producteurs agricoles*. En ligne. < http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_28/P28.htm >. Consulté le 23 avril 2010.

⁴³ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

⁴⁴ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

⁴⁵ Dupont. *Op. cit.* p.102.

la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Cette méthode est également soutenue via un encadrement par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le gouvernement cherche ainsi à éviter que se produisent des fluctuations des prix, afin d'éviter que ces derniers soient inférieurs au coût de production.

« En se regroupant suivant des critères reconnus par la loi, les agriculteurs se donnent ce qu'on appelle un plan conjoint, lequel permet d'établir les conditions de production et de mise en marché d'un produit agricole donné. Ils en assument eux-mêmes la gestion et prennent en charge le financement des opérations au moyen de contributions perçues lors de la vente. Selon la volonté des producteurs et productrices, cet outil permet de répondre aux différents besoins identifiés par le secteur, dont notamment la recherche, l'information sur les marchés, les normes de qualité et d'innocuité, les modes de production et la mise sur pied d'agences de vente.⁴⁶ »

Les producteurs cherchent à éviter que les prix baissent jusqu'au-dessous du coût de production. Un revenu stable est également un outil pour résister aux pressions des entreprises de distribution⁴⁷. On trouve en effet seulement trois distributeurs au Québec : Loblaw, Métro et Sobeys. L'agriculteur isolé peut dans cette situation ne pas être avantagé lors des négociations des prix et des quantités. Le manque de débouchés des produits agricoles amène généralement une baisse des

⁴⁶ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

⁴⁷ Dupont. *Op. cit.* p.102.

revenus des producteurs agricoles. Quand un agriculteur ne peut fournir une quantité suffisante ou un prix assez bas, un distributeur peut d'ailleurs utiliser d'autres fournisseurs. Il peut entre autres se retourner vers le marché international, vers les endroits où les salaires et les normes environnementales sont moins élevés. En réaction à ce risque, l'UPA n'envisage pas de réduire la taille des fermes existantes ou d'augmenter leurs nombres⁴⁸. Le statu quo est vu comme une nécessité.

2.2.2 Le positionnement sur les questions environnementales

Les enjeux de l'agriculture se manifestent aussi par le biais de l'environnement. Au Québec, l'une des dimensions du développement durable est d'ailleurs environnementale⁴⁹. Le milieu agricole se réfère souvent à la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plutôt qu'à celle de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) généralement utilisée par les gouvernements. Sur le site web de la FAO, on trouve la définition suivante :

« Le développement durable est la gestion et la conservation de la base des ressources naturelles et l'orientation des changements institutionnels et technologiques de manière à garantir la satisfaction continue des besoins humains de la présente et des futures générations. Un tel développement durable (dans les secteurs de l'agriculture, foresterie et pêche) conserve la terre, l'eau, les ressources

⁴⁸ Dupont. *Op. cit.* p.124.

⁴⁹ Gouvernement du Québec. *Loi sur le développement durable*. En ligne. <
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2006C3F.PDF>
Consulté le 10 avril 2010.

*génétiques animales et végétales, ne dégrade pas l'environnement, est techniquement appropriée, économiquement viable et socialement acceptable*⁵⁰ »

Ce choix du secteur agricole pour une définition du développement durable s'opère cependant dans un contexte difficile pour lui. Concrètement, lorsqu'il est question de faire passer ses projets d'expansion, le secteur cherche à influencer positivement ce que certains nomment l'acceptabilité sociale des projets ou plus précisément l'attente en matière de cohésion sociale⁵¹. Les projets dans le secteur agricole doivent ainsi se présenter adéquatement face aux attentes formulées. Ces attentes peuvent concerner ce qui est qualifié de nuisance, à propos par exemple des odeurs, du bruit ou de la poussière, mais également des risques de pollution pour l'eau et le sol, des retombés socio-économiques et des valeurs sociales.

Les différentes attentes présentes généralement dans les discours ne coïncident pas toujours avec les différentes dimensions de l'agriculture durable et ce peu importe la représentativité des attentes dans les discours des parties prenantes. Pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce qui est socialement acceptable renvoie à une répartition des ressources et du pouvoir qui serait suffisante pour que les besoins essentiels de chaque membre de la société soient satisfaits⁵². Il est probable que ce qui est essentiel variera d'une personne à l'autre et

⁵⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

⁵¹ Aubin, Jean-François. *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives*. En ligne < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/DURA10.3.pdf> > consulté le 3 juin 2010.

⁵² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

que le mécanisme de répartition des ressources prendra plusieurs formes selon les époques. À l'avantage de ceux souhaitant soutenir l'orientation vers la production, la définition de ce qui est socialement acceptable indique également que leurs droits concernant l'usage des terres, l'accès à un capital approprié, l'assistance technique, et les possibilités de marché, devraient être assurés. Le soutien de l'État est ici implicitement souhaité. Mais ce qui est le plus pertinent pour la présente étude est la dernière partie de la définition :

« Chacun doit avoir la possibilité de participer aux prises de décision, tant dans le cadre de l'exploitation des ressources que dans la société⁵³ »

L'acceptabilité sociale des projets prend ainsi une importance considérable au fur et à mesure que les gens sont informés des projets susceptibles de les faire réagir. Il importe d'éviter un processus de prise de décision n'aboutissant à aucune décision. À cette fin, les producteurs agricoles doivent faire en sorte que l'acceptabilité sociale des projets évolue avec les autres dimensions du développement durable concernées⁵⁴. Cela implique que l'agriculture soit techniquement appropriée, écologiquement saine et économiquement viable. Les communautés rurales doivent également être capables de s'adapter aux changements des conditions politiques et économiques dans lesquelles évolue l'agriculture pour parler d'une agriculture durable techniquement saine. Non seulement le développement de techniques plus

⁵³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

⁵⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

appropriées est alors souhaitable, mais aussi des innovations sur le plan social et culturel. L'acceptabilité sociale serait d'ailleurs facilitée par la nature des projets⁵⁵.

Il est certain que les projets doivent actuellement être économiquement viables pour permettre aux agriculteurs de produire suffisamment tout en assurant de fournir un profit adéquat pour garantir le travail et les frais engagés⁵⁶. On retrouve cette vision des choses de manière très fréquente dans les discours officiels. Cette dimension de l'agriculture durable peut être analysée en fonction du rendement de la production agricole. Cependant, une analyse est également possible en fonction de critères tels que la préservation et le recyclage des ressources et la minimisation des risques.

2.2.3 Positionnement sur les problèmes liés à l'environnement

Pour l'UPA, les impacts négatifs de l'agriculture intensive sur l'environnement ne sont pas aussi importants que le maintien de la productivité⁵⁷. L'organisation cherche à prévenir l'ajout de nouvelles responsabilités pour les producteurs et cherche à protéger les profits de ceux-ci. Advenant que de nouvelles normes soient imposées, l'organisation syndicale souhaite un soutien financier afin de prévenir toute baisse des profits.

Le manque de transparence est un phénomène présent dans le secteur agricole. Par exemple, l'UPA s'oppose à la levée du secret sur les planifications d'épandage de

⁵⁵ Dupont. *Op. cit.* p.138.

⁵⁶ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

⁵⁷ Dupont. *Op. cit.* p.171.

fumier liquide sur les sols⁵⁸. Cependant, les plans agroenvironnementaux de fertilisation sont actuellement de nature privée. Les citoyens ne peuvent donc vérifier si les agriculteurs respectent les prescriptions. Dans l'éventualité où le secret devait être levé sur le fumier et autres fertilisants riches en phosphore, l'UPA préconise qu'un expert soit choisi pour présenter et diffuser l'information. En conséquence, un citoyen isolé pourrait difficilement évaluer une situation par lui-même.

2.2.4 Adaptation à la problématique environnementale

La gestion de l'environnement est un enjeu de taille. On peut entre autres penser à ce que rapporte la littérature à propos de la gestion par bassin versant. En effet, dès que 5% du territoire d'un bassin versant est affecté par l'agriculture traditionnelle, le potentiel d'absorption du phosphore est atteint⁵⁹.

L'UPA s'oppose à l'augmentation de la largeur des bandes riveraines. Cette mesure impliquerait une diminution de la superficie cultivable, donc des revenus. De plus, cette mesure impliquerait que les agriculteurs devront mettre plus de temps à leur entretien, donc une augmentation de leur charge de travail⁶⁰. En effet, la zone tampon entre le champ et la rivière doit être entretenue. L'organisation syndicale demande ainsi la "rationalisation" et "l'optimisation" de la gestion des engrais et des pesticides, plutôt que l'augmentation des bandes riveraines.

⁵⁸ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

⁵⁹ Dupont. *Op. cit.* p.166.

⁶⁰ Dupont. *Op. cit.* p.169.

Avec la progression des cadres réglementaires, les projets en agriculture sont soumis à de nouvelles contraintes afin d'être qualifiés favorablement. Même sans contraintes légales, pour que l'agriculture soit qualifiée d'écologiquement saine elle doit faire face à la conscientisation du public. À cette fin, l'agriculture doit préserver la qualité des ressources naturelles et améliorer la dynamique de l'ensemble de l'agroécosystème, de l'homme aux micro-organismes du sol, en passant par les cultures et les animaux⁶¹. Opter pour la définition du développement durable de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à des conséquences les producteurs du Québec. Cela les oblige à prendre en considération les meilleurs moyens pour assurer une gestion du sol et de la santé des cultures, des animaux et des êtres humains, grâce à des procédés biologiques. L'intégration des meilleures pratiques environnementales peut alors poser problème :

« D'un point de vue pratique, le concept de durabilité en agriculture n'a pas été intégré dans les politiques de développement. En effet, ce concept se heurte avec la pensée économique dominante du néolibéralisme et avec une croyance encore plus profonde quant à la capacité de la science moderne de dominer la nature. Malgré leur préoccupation affichée avec les ressources naturelles et l'environnement, la plupart des projets de développement agricole ont tendance à suivre une logique productiviste et de recherche de profits à court terme en mettant l'accent sur l'emploi de ressources non renouvelables. De plus, on voudrait que les paysans participent,

⁶¹ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

*mais on leur impose un cadre logique qui n'est pas le leur et la stratégie paysanne n'est souvent qu'une adhésion apparente.*⁶² »

Il est possible de se demander s'il s'agit d'un excès de zèle ou d'une stratégie afin de prévenir et d'orienter le débat vers des normes de production moins contraignante. Cependant, une certaine caractéristique de ce qui est proposé peut assurer le statu quo. Plus exactement, il est proposé de s'orienter pas vers une gestion locale des ressources et plutôt que vers un fonctionnement plus global⁶³. Il est en effet difficile d'appliquer une norme unique, convenant à chaque producteur sans exception. Les problématiques environnementales dépassent alors les compétences individuelles de chaque producteur agricole, et ce, sans qu'une solution globale puisse être proposée. La responsabilité d'un producteur local étant très marginale dans une problématique, par exemple celle de la pollution des bassins versants, une norme contraignante semble donc alors avoir peu d'impact sur les causes à traiter.

2.2.5 Particularités administratives de l'État québécois

Il est possible de constater des signes d'influences d'un lobby agricole au sein du gouvernement. Que cela se situe au niveau du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ou dans les comités qui relèvent de ce

⁶² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

⁶³ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 2 novembre 2004. *Pour un partage équitable de la zone verte dans une zone qui ne nuit pas à l'agriculture et éviter l'étalement rural*. En ligne. < <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/17-20-V-Nys2.PDF> >. Consulté le 5 juin 2010.

dernier on peut remarquer l'influence de l'UPA⁶⁴. Cette organisation y a pratiquement un droit de veto.

Il est possible de constater que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), créée en 1978 par la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec, a l'obligation de demander l'avis de l'UPA⁶⁵. La Commission est sans doute appelée à jouer un rôle d'arbitre neutre et indépendant, mais elle est aussi habituée à faire cadrer des intérêts divergents. On peut se demander si l'UPA n'est pas juge et partie puisque 8 des 16 commissaires proviennent de ce syndicat⁶⁶. Il faut d'ailleurs souligner qu'officiellement la CPTAQ doit faire en sorte que les Municipalités régionales de comtés (MRC) soient harmonisées avec les productions afin de favoriser l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles⁶⁷. Ce système a également pour but d'informer les partenaires du CPTAQ, c'est-à-dire les agriculteurs et les intervenants du milieu agricole.

La CPTAQ s'assure d'une implication importante des instances municipales. L'UPA influence donc indirectement le champ politique. Chaque MRC doit créer un Comité consultatif agricole afin que soient prises en charge des responsabilités⁶⁸. Cette influence des agriculteurs offre ainsi un droit de parole plus important à leur

⁶⁴ Dupont. *Op. cit.* p.162.

⁶⁵ Commission de protection du territoire agricole du Québec. *Le rôle et les responsabilités des intervenants*. En ligne. < <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=91> >. Consulté le 5 juin 2010.

⁶⁶ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 2 novembre 2004. *Pour un partage équitable de la zone verte dans une zone qui ne nuit pas à l'agriculture et éviter l'étalement rural*. En ligne. < <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/17-20-V-Nys2.PDF> >. Consulté le 5 juin 2010.

⁶⁷ Commission de protection du territoire agricole du Québec. *Le rôle et les responsabilités des intervenants*. En ligne. < <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=91> >. Consulté le 5 juin 2010.

⁶⁸ Commission de protection du territoire agricole du Québec. *Le rôle et les responsabilités des intervenants*. En ligne. < <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=91> >. Consulté le 5 juin 2010.

groupe au sein d'instances démocratiques. L'imposition de cette concertation inquiète le Barreau du Québec, un organisme représentant les avocats, mais visant également la protection du public et la primauté du droit :

« Les comités consultatifs agricoles favorisent indûment et spécifiquement un groupe socioéconomique de la société et sont incompatibles avec le principe de la représentation de tous les citoyens par le conseil municipal qui est l'un des principes fondamentaux de l'administration municipale dans une société démocratique. Ce mécanisme est conçu pour assurer invariablement une majorité aux producteurs agricoles sur les comités consultatifs agricoles, même dans le cas où ceux-ci seraient numériquement minoritaires sur le territoire d'une MRC. Cette mesure, qui privilégie spécifiquement un groupe socio-économique particulier, constitue encore une fois un dangereux précédent dans l'administration des municipalités. Elle devrait être remplacée par un mécanisme plus représentatif de l'ensemble des habitants d'une municipalité. Il apparaît inacceptable, en effet, de constituer des groupes de pression économique au sein même des administrations municipales qui, de par la loi, doivent représenter l'ensemble des citoyens et contribuables.⁶⁹ »

La domination d'un groupe socio-économique au sein d'un système politique comme les MRC est donc susceptible d'influencer le fonctionnement attendu d'une instance démocratique. Afin de représenter une cause, posséder certaines entrées au sein des instances décisionnelles peut s'avérer très utile. Cependant, une position divergente, par exemple celle provenant d'un regroupement d'avocats, peut

⁶⁹ Barreau du Québec. Juin 1996. *Commentaires du barreau du Québec en regard du projet de loi 23 intitulé loi modifiant la loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités*. En ligne. < www.barreau.qc.ca/pdf/medias/positions/1996/199606-pl23.pdf >. Consulté le 5 juin 2010.

éventuellement remettre en question la domination des agriculteurs. Le secteur agricole est sans doute important d'un point de vue régional, mais souhaiter une plus grande représentation de la population ne semble pas être valeur dans l'importance soit en déclin. La tension entre représentation des agriculteurs et représentation de la population n'est cependant pas le seul point de tension en lien avec l'UPA.

2.2.6 L'Assurance stabilisation agricole

L'Union des producteurs s'oppose également aux plafonnements de l'Assurance stabilisation du revenu agricole (l'ASRA)⁷⁰. Pour l'UPA, les fermes jugées moins performantes devraient continuer à être prises en compte lors du calcul de l'assurance. Les grosses productions sont en somme favorisées. Les réductions d'entrées monétaires en cause peuvent aller jusqu'à près d'un quart de ce qu'une ferme pouvait gérer.

Le financement de l'ASRA provient au tiers par les agriculteurs, mais également aux deux tiers par les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Cette assurance vient pallier aux manques de revenus tout en permettant aux producteurs de payer leurs frais d'exploitation. Depuis les premières versions de cette assurance dans les années 1970, le revenu minimum qu'elle garantit est calculé en fonction du coût de production d'un segment efficace du secteur visé⁷¹. Plus encore, cette assurance paie en fonction du nombre d'unités animales produites.

⁷⁰ Saint-Yves, Pierre. 6 avril 2010. «Réforme de l'ASRA: disparition de fermes assurée! ». *La Terre de chez nous*. En ligne. < <http://www.tcn.upa.qc.ca/politique/disparition-de-fermes-assuree/> >. Consulté le 2 juin 2010.

⁷¹ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

2.2.7 Conclusion de la section sur l'Union des producteurs agricoles

On peut donc comprendre que cela montre que l'UPA a été le véhicule d'une vision de l'agriculture et de l'exploitation agricole. Au Québec, un seul syndicat peut regrouper les producteurs agricoles et celui-ci est à la recherche de la rentabilité de ses membres. Que ce soit par une mise en marché collective, une adaptation des techniques à l'environnement, une influence sur les MRC via la CPTAQ ou par une tension à propos de l'ASRA, l'UPA démontre une position avantageuse. Cette vision est ainsi celle d'une seule coalition. Cependant, des voix s'élèvent contre le passage obligé des agriculteurs par l'UPA. Certains agriculteurs souhaiteraient du changement au sein des politiques agricoles au Québec.

2.3 Émergence d'une alternative au sein du syndicalisme agricole

Depuis 2001, un groupe de petits agriculteurs appelé l'Union paysanne (UP) tente de contrer le monopole syndical en agriculture de l'UPA en combattant ses pouvoirs et ses privilèges⁷². Elle vise également l'ouverture du contrôle de la mise en marché des produits agricoles au Québec. Pour elle, la dépendance à l'Assurance stabilisation des revenus agricoles des fermes spécialisées doit être résolue par une réforme de la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Les programmes actuels dans le domaine sont vus comme parmi les plus coûteux sur la planète tout en étant inefficaces. En mettant fin à la centralisation de l'UPA, l'UP soutient que l'agriculture au Québec se porterait mieux.

⁷² Union paysanne. 30 novembre 2009. *L'Union paysanne revendique le droit de produire et de vendre pour les fermes du Québec*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=305:lunion-paysanne-revendique-le-droit-de-produire-et-de-vendre-pour-les-fermes-du-quebec&catid=13:communiquen-vigoureux&Itemid=162 >. Consulté le 16 mai 2010.

L'UP critique l'influence de l'UPA sur le contingentement de l'offre des produits agricoles. Cela se manifeste entre autres par la mise en marché collective. L'UP y voit un sacrifice de l'autonomie individuelle des producteurs⁷³. La mise en marché collective est souvent vue comme non démocratique. L'UPA semble être en opposition à l'idée de l'UP de donner plus d'autonomie à certains producteurs selon leurs secteurs d'activités⁷⁴. Sans pouvoir affirmer que l'UP prend de l'importance, il est possible d'affirmer qu'elle est une minorité active et donc potentiellement influente.

2.3.1 La position de l'Union paysanne

Il est important pour l'UP que les agriculteurs puissent jouir d'une plus grande liberté et que les institutions syndicales qui les représentent soient plus démocratiques. Le peu de volonté de l'UPA de modifier le processus de mise en marché collective serait un prétexte valable pour une réforme du système de représentation des agriculteurs⁷⁵. La coalition de l'UP vise à donner l'occasion aux agriculteurs du Québec de vendre librement leurs produits sur leurs lieux de productions ou via des circuits courts (un lien commercial sans intermédiaires entre le fermier et le consommateur). Le choix du terme agriculteur ici, plutôt que producteur, semble renvoyer à l'idée de diversité et de multiplication des modèles agricoles. La démarche n'est pas pour autant moins réalisée dans une optique financière.

⁷³ Dupont. *Op. cit.* p.101.

⁷⁴ Dupont. *Op. cit.* p.156.

⁷⁵ Union paysanne. 4 mars 2003. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO35.pdf> >. Consulté le 9 juin 2010.

Le profit sans limites ne se cantonne pas qu'aux productions artisanales. Il y a également une visée de déréglementation pour les grandes entreprises, soit qu'elles puissent vendre sans mise en marché collective tout comme les petits joueurs⁷⁶. L'UP va plus loin que de souhaiter la fin du monopole syndicale de l'UPA. Elle cherche une reconnaissance officielle de la fin du monopole. Cette initiative devrait alors se traduire par une déréglementation ou une absence de l'action étatique dans la mise en marché de leurs produits.

2.3.2 La guerre de l'image

L'UP cherche à se présenter auprès du public comme le seul moyen de mettre en place certaines valeurs⁷⁷. L'organisation pose d'abord l'idée de fermes familiales, une idée également soutenue par l'UPA. Cependant, il est également question que ces fermes doivent être nombreuses et qu'elles devraient être autonomes. Il y a ainsi une volonté d'éduquer sur le type d'action publique souhaité au sein d'une future coalition dominante. La déréglementation serait ainsi vue comme légitime du moment qu'il y aurait présence d'une ferme familiale.

⁷⁶ Union paysanne. 30 novembre 2009. *L'Union paysanne revendique le droit de produire et de vendre pour les fermes du Québec*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=305:lunion-paysanne-revendique-le-droit-de-produire-et-de-vendre-pour-les-fermes-du-quec&catid=13:communiquen-vigieurs&Itemid=162 >. Consulté le 16 mai 2010.

⁷⁷ Union paysanne. *L'Union paysanne vous informe sur... le monopole syndical en agriculture*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/monopole_syndical.pdf >. Consulté le 10 mai 2010.

Une autre valeur importante pour cette position consiste à aider les nouveaux entrepreneurs se lançant dans le commerce des produits du sol⁷⁸. En parlant d'une relève ici, il y a référence à une image traditionnelle, plus authentique de l'agriculture. Il est ainsi facile pour l'organisation de passer à la valeur suivante, soit la supériorité de la production qui serait engendrée sous le règne de l'UP. Il est alors question d'une production fraîche, d'une intégrité acceptable, sans uniformité et produite près des lieux de vente. C'est en somme l'idée d'un retour à la terre, d'un rapport plus direct à la matière consommée. L'aspect plus conservateur, plus authentique, semble ici important.

Il faut noter que l'UP ne joue pas seulement sur des valeurs positives. En inversant le sens de ses valeurs clés, l'UP tente de jouer sur la peur. Elle mise ainsi sur le sentiment que ne pas accepter de jouer son jeu revient à ne pas être dans un bon rapport à la terre et au travail agricole. Elle indique ainsi qu'une personne soutenant l'UP ne peut désirer ce qui est désigné par l'expression « ferme usine »⁷⁹. En regroupant ces mots, l'imaginaire populaire peut avoir en tête la croissance de végétaux ou d'animaux sur une chaîne de montage et sous une cheminée crachant une fumée noire. De même, cette expression construit une représentation similaire à celle des bateaux-usines, soit des bateaux aménagés pour nettoyer et congeler les poissons. Or, ceux qui consomment le type d'aliments sains et authentiques soutenu par l'UP sont déjà très peu favorables à la mécanisation ou à la transformation des aliments.

Cette valeur-peur qu'une production efficace à grand volume soit non désirable ne vient donc concrètement cibler qu'une clientèle déjà convaincue. D'ailleurs,

⁷⁸ Boutin, Denis. *Réconcilier le soutien à l'agriculture et la protection de l'environnement : tendances et perspectives*. En ligne. < <http://agrecon.mcgill.ca/courses/430/notejh/boutin.pdf> >. Consulté le 6 juin 2010.

⁷⁹ Union paysanne. *L'Union paysanne vous informe sur... le monopole syndical en agriculture*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/monopole_syndical.pdf >. Consulté le 10 mai 2010.

l'élément suivant à éviter est pour l'UP d'être contraint de vouloir des produits uniformisés. Plus que l'absence de produits non uniformisés, il y a ici la valeur de l'originalité de ce qui environne et définit un consommateur. Par ses choix, ses actions, le consommateur en vient à s'identifier à ce qu'il mange. Cependant, parler de produits uniformisés ici dans son processus d'éducation et de ralliement à sa position revient pour l'UP à prêcher auprès de gens déjà convertis⁸⁰. Il faut avoir certains moyens financiers pour manger des produits ne jouissant pas d'un prix réduit suite à une économie d'échelle, c'est-à-dire des produits faits en grande quantité et donc selon un procédé évitant les problèmes lors de la réplique de ces produits. Une personne qui choisit un produit non uniformisé par dédain d'un produit uniformisé donne certaines qualités au produit qu'elle choisit. L'aspect authentique est un aspect que veut mettre de l'avant cette organisation. À cette représentation, une valeur positive peut d'ailleurs être rattachée ici, soit celle de la diversité. Les aliments diversifiés iraient de pair avec des fermes diversifiées, qui ne seraient pas spécialisées dans une production⁸¹.

⁸⁰ Union paysanne. 30 novembre 2009. *L'Union paysanne revendique le droit de produire et de vendre pour les fermes du Québec*. En ligne. <

http://www.unionpaysanne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=305:lunion-paysanne-revendique-le-droit-de-produire-et-de-vendre-pour-les-fermes-du-quc&catid=13:communiquen-vigueurs&Itemid=162 >. Consulté le 16 mai 2010.

⁸¹ Union paysanne. 4 mars 2003. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/produit-porcine/documents/MEMO35.pdf> >. Consulté le 9 juin 2010.

2.3.3 Les enjeux de l'Union paysanne et l'épreuve des faits

L'UP propose de ne plus utiliser des organismes génétiquement modifiés, des aliments irradiés ou des antibiotiques pour l'élevage animal⁸². Certaines personnes ont en effet des craintes sur ces pratiques. Cependant, la peur ou l'anxiété à propos de certaines pratiques ne tient pas compte de la production à grande échelle et à faible coût. D'ailleurs, en jouant sur une peur à propos de ce que les gens mangent actuellement, l'argumentation ne peut viser qu'une clientèle déjà acquise.

Le jeu sur des valeurs positives et négatives de l'UP représente l'espoir de générer un processus d'apprentissage qui aura des impacts positifs sur sa tentative de renverser la coalition dominante actuelle, soit celle de l'UPA. L'énonciation des différentes valeurs a pour objectif de mener à la fin du monopole syndical et à la reconnaissance officielle d'un syndicat regroupant des gens pouvant être qualifiés de paysans. L'UP semble donc vouloir former une coalition avec ses propres valeurs et positions. Il s'agit cependant d'abord et avant tout que soit offerte aux agriculteurs l'occasion de se désaffilier de la coalition, du syndicat, ayant le monopole⁸³. Cependant, l'idée d'offrir la liberté de ne pas être membre du syndicat dominant coexiste dans l'UP avec l'objectif d'une multiplication des organisations syndicales :

⁸² Union paysanne. *L'Union paysanne vous informe sur... le monopole syndical en agriculture*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/monopole_syndical.pdf >. Consulté le 10 mai 2010.

⁸³ Union paysanne. *L'Union paysanne vous informe sur... le monopole syndical en agriculture*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/monopole_syndical.pdf >. Consulté le 10 mai 2010.

« *La répartition des cotisations syndicales en fonction des pourcentages obtenus aux élections syndicales, pour assurer aux syndicats un minimum d'autonomie.*⁸⁴ »

En obtenant un financement stable, l'UP fait le choix de renforcer sa propre organisation. La coalition que représente l'UP semble donc vouloir partager le pouvoir avec l'UPA.

2.3.4 La question de la mise en marché

Advenant une déréglementation de la mise en marché des produits agricoles, plusieurs changements seraient possibles selon l'UP. D'abord, ce changement commercial donnerait lieu à une certaine forme de démocratie⁸⁵. Les agriculteurs retrouveraient ainsi un pouvoir qu'ils auraient supposément déjà possédé. La déréglementation serait supposée permettre à certains agriculteurs de jouir d'une représentation syndicale, et ce, même s'ils sont déjà représentés par l'UPA. Les paysans qui veulent nourrir le Québec pourraient par ailleurs occuper des fonctions décisionnelles. Ces postes clés seraient au sein d'organismes actuellement existants, mais sous le contrôle de l'État ou de l'UPA. La déréglementation amènerait un éclatement ou encore une diversification de la communauté de pratique agricole. Le

⁸⁴ Union paysanne. *L'Union paysanne vous informe sur... le monopole syndical en agriculture*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/monopole_syndical.pdf >. Consulté le 10 mai 2010.

⁸⁵ Union paysanne. 4 mars 2003. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO35.pdf> >. Consulté le 9 juin 2010.

gouvernement peut difficilement changer ce système de quotas⁸⁶. L'intégration de ceux qui ne sont pas déjà en affaires en agriculture pose alors des difficultés. Pour l'UP, le pouvoir est entre les mains d'une élite, de l'UPA. Les gens se définissant comme agriculteurs plutôt que comme producteurs ne seraient pas écoutés.

Cependant, même la volonté de déréglementation peut sembler contradictoire au sein de l'argumentation de l'UP. En effet, certaines analyses énoncent que l'UP trouverait que la gestion de l'offre est souhaitable, mais pas le *statu quo*⁸⁷. Il s'agirait alors seulement de faire en sorte que ce ne soit plus l'UPA qui gère l'offre. En somme, il n'y aurait pas tant une volonté de changer la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* en profondeur, mais plutôt d'apporter des amendements.

L'UP pose que la mise en marché d'un produit agricole devrait faire l'objet d'un référendum accessible à l'ensemble des producteurs⁸⁸. De plus, il est souhaité que ce processus soit accompagné d'une information suffisante⁸⁹. L'UP souhaite également que la mise en marché des produits soit un processus distinct des assemblées syndicales de l'UPA, car tous les producteurs ne sont pas membres de ce syndicat, même s'ils doivent payer une cotisation⁹⁰. Le pouvoir accordé au syndicat exclurait ainsi les non-membres.

⁸⁶ Dupont. *Op. cit.* p.129.

⁸⁷ Dupont. *Op. cit.* p.104.

⁸⁸ Dupont. *Op. cit.* p.107.

⁸⁹ Boutin, Denis. *Réconcilier le soutien à l'agriculture et la protection de l'environnement : tendances et perspectives*. En ligne. < <http://agrecon.mcgill.ca/courses/430/notejh/boutin.pdf> >. Consulté le 6 juin 2010.

⁹⁰ Union paysanne. 30 novembre 2009. *L'Union paysanne revendique le droit de produire et de vendre pour les fermes du Québec*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=305:lunion-

2.3.5 Les solutions de l'Union paysanne

Ce sont les fermes à taille limitée qui favoriseraient l'égalité⁹¹. Les grandes fermes gèrent des millions. Pour l'UP, avec seulement 40 000\$ de revenu, soit 100 hectares en exploitation ou 100 unités animales, on crée une ferme paysanne. L'UP ne croit pas que l'agriculture paysanne peut être évaluée en termes de productivité⁹². Plus encore, il ne faudrait plus penser l'agriculture en fonction de productivité ni chercher à assurer le panier d'épicerie le moins cher pour le consommateur. En raison de cela, l'organisme demande une aide financière adéquate du gouvernement, malgré une volonté de déréglementation. À cette fin, l'UP propose une aide aux fermes et non à la production⁹³. L'agriculteur serait alors en position de force pour réaliser une activité économique d'intérêt général, et ce, tout en fournissant un service qualifié de collectif. Sans engager de nouvelles sommes de la part du gouvernement, il s'agit ici de réorienter le financement de l'agriculture en fonction d'une nouvelle position. Occuper du territoire tout en fournissant de la nourriture serait une sorte de fonction payée pour son caractère social. Pour jouir du plein financement, non seulement il faudrait qu'une communauté en tire un gain, mais il faudrait également que soient rencontrées de nouvelles exigences environnementales, et ce, tout en étant une petite ferme. D'ailleurs, l'aide serait réduite progressivement en fonction de la grosseur de la ferme et en fonction des coûts sociaux et l'environnementaux.

[paysanne-revendique-le-droit-de-produire-et-de-vendre-pour-les-fermes-du-que&catid=13:communiquen-vigoureux&Itemid=162](#) >. Consulté le 16 mai 2010.

⁹¹ Dupont. *Op. cit.* p.121.

⁹² Dupont. *Op. cit.* p.125.

⁹³ Dupont. *Op. cit.* p.130.

L'UP souhaite des changements à la situation actuelle du financement. En effet, on peut constater que ce sont les plus grosses fermes qui récoltent la part du lion de l'aide gouvernementale :

« 23 % et 44 % des aides versées aux entreprises porcines d'engraissement dans le cadre du programme de l'ASRA ont été versées à respectivement 0,8 % et 6,4 % des exploitations de ce secteur.⁹⁴ »

Outre la grosseur des fermes, il y a aussi un problème au niveau de la gestion du territoire. Actuellement, les gens d'une localité ne peuvent empêcher un promoteur de venir s'implanter chez eux et encore moins fixer des contraintes aux projets⁹⁵. À cette fin, l'UP propose que les citoyens acquièrent le droit d'être informés et de se prononcer sur les projets industriels quand il est question de leur environnement. Au niveau du gouvernement du Québec, il faudrait laisser assez de marge de manœuvre pour plus de démocratie afin les municipalités puissent passer des règlements à propos des projets agricoles. Actuellement, il n'y a pas de processus démocratique pour autoriser des projets. Les citoyens n'ont pas de droits réels à l'information, à la consultation et à la décision. Il faudrait donc, selon l'UP, offrir aux citoyens non seulement de l'information, mais également qu'ils puissent aussi avoir un pouvoir décisionnel⁹⁶.

⁹⁴ Boutin, Denis. *Réconcilier le soutien à l'agriculture et la protection de l'environnement : tendances et perspectives*. En ligne. < <http://agrecon.mcgill.ca/courses/430/notejh/boutin.pdf> >. Consulté le 6 juin 2010.

⁹⁵ Union paysanne. 4 mars 2003. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO35.pdf> >. Consulté le 9 juin 2010.

⁹⁶ Dupont. *Op. cit.* p.133.

2.4 Retour sur la démocratie et le syndicalisme agricole

Au regard de l'argumentation du présent mémoire, il est possible de constater que l'UPA a accès à certains pouvoirs et privilèges non disponibles pour le reste de la population⁹⁷. On peut par exemple penser au contrôle de la mise en marché collective⁹⁸. Les manquements démocratiques de cette planification s'expliqueraient par une surreprésentation des aspects économiques. Un autre exemple est celui du manque de dialogue sur les aspects du développement durable visant à conserver les ressources de manière appropriée⁹⁹. Tant au niveau économique que social, le milieu agricole tente différentes stratégies afin de continuer à augmenter ses marges de profits.

Pour obtenir un soutien de la population, les producteurs agricoles vont rechercher une influence positive sur l'acceptabilité sociale des projets¹⁰⁰. Plus précisément, il s'agit de contrôler les attentes en matière de cohésion sociale. C'est en somme une question d'image. Il est également question de travailler la représentation de l'agriculture auprès d'acteurs-clés. L'acceptabilité sociale des projets peut devenir déterminante quand les gens sont informés des projets susceptibles de les faire réagir.

⁹⁷ Union des producteurs agricoles. *Vue d'ensemble*. En ligne. < http://www.upa.qc.ca/fra/qui_sommes_nous/vue_ensemble.asp >. Consulté le 20 avril 2010.

⁹⁸ Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

⁹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

¹⁰⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

La domination d'une vision des choses, d'une coalition, fait actuellement prévaloir la dimension économique dans les projets des producteurs agricoles. L'idée d'un profit adéquat pour les frais engagés semble présente dans les discours officiels. Malgré tout, si les cadres réglementaires continuent à progresser en agriculture, les projets pourraient dans un avenir proche être soumis à de nouvelles contraintes afin d'être qualifiés favorablement¹⁰¹. Le public ne donne pas l'impression d'être conscient d'un devoir à la préservation des ressources et à la qualité de ces dernières. Les fermiers qui se réfèrent à la définition du développement durable de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture se positionnent d'ailleurs face aux divers moyens pour assurer une gestion du sol et de la santé des cultures, des animaux et des êtres humains. Entre autres, soutenir une gestion globale des ressources peut être un enjeu significatif. La prise en compte du particularisme de chaque production ne domine pas les politiques publiques. Certaines productions, telle celle des porcs, offrent des exemples éloquentes de manques d'ajustements.

Un nouveau positionnement de la population est possible sur les différents pouvoirs et privilèges accordés à l'UPA¹⁰². L'UP travaille en effet sur les enjeux du syndicalisme agricole par le biais de l'image de celui-ci auprès de la population. Afin que le contenu actuel des politiques publiques en agriculture change réellement, la représentation de ce domaine est susceptible de changer. Chose certaine, on retrouve un certain déséquilibre entre les coalitions. Les relations avec l'État ne sont pas égales. La configuration actuelle des pouvoirs en milieu agricole dénote malgré tout

¹⁰¹ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 2 novembre 2004. *Pour un partage équitable de la zone verte dans une zone qui ne nuit pas à l'agriculture et éviter l'étalement rural*. En ligne. < <http://www.caaag.qc.ca/userfiles/File/17-20-V-Nys2.PDF> >. Consulté le 5 juin 2010.

¹⁰² Union paysanne. 30 novembre 2009. *L'Union paysanne revendique le droit de produire et de vendre pour les fermes du Québec*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=305:lunion-paysanne-revendique-le-droit-de-produire-et-de-vendre-pour-les-fermes-du-quebec&catid=13:communiquen-vigueurs&Itemid=162 >. Consulté le 16 mai 2010.

encore certaines zones d'ombre. Nous pouvons clairement identifier deux coalitions fondées sur deux systèmes de valeurs différents, ce qui nous amène à soulever notre question de recherche.

2.5 Question de recherche

La configuration actuelle des pouvoirs en milieu agricole au Québec ne semble pas favorable à une prise de décision démocratique.

- Comment les acteurs peuvent-ils modifier leurs approches pour rendre le système plus démocratique ?

2.6 Hypothèses de travail

Au regard de l'influence du modèle des coalitions de causes de Sabatier, il est possible de tenter les deux hypothèses suivantes :

- (1) La forme actuelle des consultations publiques donne lieu à la domination de certains intérêts.
- (2) L'utilisation de nouveaux outils de communications optimiserait les relations entre les acteurs.

À la lumière de ces deux hypothèses, une description de l'action publique dans le domaine de la production porcine sera développée dans la section suivante afin d'explicitier certains enjeux démocratiques.

CHAPITRE 3

LE CAS DES MÉGAS-PORCHERIES

3.1 Présentation du cas des mégas-porcherie

Plusieurs enjeux environnementaux influencent la prise de décision au sein du secteur porcin. La pollution de l'eau pose dans ce secteur quelques difficultés. Plus exactement, la gestion des fumiers engendrerait une situation problématique. L'aide gouvernementale est souvent venue régler l'aspect financier des difficultés de ce secteur, notamment via l'Assurance stabilisation du revenu agricole, mais cela a entraîné le développement de grandes fermes.

L'exemple de la production porcine semble approprié car il illustre l'action active d'une coalition dominante voulant maintenir le statu quo. Afin d'orienter le débat vers des normes moins contraignantes, cette coalition n'hésite pas à parler d'inconvénient plutôt que de nuisance. Cet exemple nous montera que la domination implique entre autres de discréditer les solutions et les problèmes provenant des positions adverses.

Le travail sur cet exemple permet d'exploiter une tension entre ceux défendant les fermes de petite taille et ceux compris dans l'UPA. Cette organisation préféra plutôt une approche industrielle. Le débat sur le porc inclue les aspects environnementaux des deux grands courants de pensée syndicale présentés précédemment. Le gouvernement du Québec a consulté les citoyens à propos de cette production. Cela a permis à l'État de s'ouvrir à des enjeux tels que celui de l'avenir

de la production porcine ou du type de porc qui sera produit. Cet exemple est en somme en lien direct avec l'importance de la communication sur des systèmes de valeurs.

3.2 Les enjeux du secteur d'activité porcin

Dans le cas des mégas-porcherie, le problème principal est la pollution de l'eau. Au regard de la politique de gestion par bassin versant, seulement 5% du territoire doit être affecté par l'agriculture traditionnelle pour que le potentiel d'absorption du phosphore soit atteint¹⁰³.

Si l'on en croit le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la gestion des fumiers actuelle engendrerait une situation problématique¹⁰⁴. Entre 2001 et 2003, les deux tiers d'un échantillon de 39 rivières montraient des concentrations de phosphore totales supérieures aux critères d'eutrophisation en vigueur au Québec. L'étude du ministère a même noté que les normes de concentrations avaient été dépassées de 6 fois dans certains cas. Tous les acteurs semblent s'entendre sur le fait que le secteur agricole contribue à la charge polluante de certaines rivières¹⁰⁵. Dû à un épandage d'engrais et de pesticides à moins de 3 mètres des rivières, les grandes cultures sont jugées comme contribuant à l'érosion des sols tout en détériorant la qualité de l'eau.

¹⁰³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs du Québec. *Capacité de support des activités agricoles par les rivières : le cas du phosphore total*. En ligne. < <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/capacite-phosphore.pdf> >. Consulté le 4 juin 2010.

¹⁰⁴ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs du Québec. *Capacité de support des activités agricoles par les rivières : le cas du phosphore total*. En ligne. < <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/capacite-phosphore.pdf> >. Consulté le 4 juin 2010.

¹⁰⁵ Dupont. *Op. cit.* p.167.

Face à cela, tous ne sont pas prêts à prendre des mesures adéquates. De même, la construction de la problématique des odeurs peut devenir l'objet d'un jeu de pouvoir. En effet, parler ici d'inconvénient plutôt que de nuisance démontre que ceux jouissant d'une position dominante ont le désir d'orienter le débat vers des normes les moins contraignantes possible¹⁰⁶. Le problème des mégas-porcheries est aussi un exemple représentatif des difficultés de démocratiser la prise de décision. En mécanisant ces fermes, la gestion des déjections est devenue un problème de grande ampleur¹⁰⁷.

Puisque l'environnement est très présent dans l'opinion publique, un grand nombre d'individus pourraient intervenir dans ce débat. Il semble que le débat en question puisse avoir lieu dans des lieux de discussions autres que dans les journaux ou les audiences publiques du gouvernement.

La référence à la thématique des odeurs implique également un positionnement des principaux joueurs du secteur. Ceux-ci orientent le débat sur les normes précises afin de réduire l'importance de certains problèmes potentiels ou réels. Le problème des odeurs peut facilement être compris par olfaction. Il en va autrement du fait que les mégas-porcheries fonctionnent sans main-d'œuvre. Cette mécanisation des fermes porcines, opérée depuis la Seconde Guerre mondiale, a en effet mené à un effondrement de l'emploi agricole¹⁰⁸. L'automatisation de la production, facilitée

¹⁰⁶ Union des producteurs agricoles. Mars 2003. *Le développement durable de la production porcine*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Memo12.PDF> >. Consulté le 31 janvier 2010.

¹⁰⁷ Boutin, Denis. Septembre 1999. *Agriculture et ruralité québécoise : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/dura8-A-Intro-Chap-II.pdf> >. Consulté le 28 janvier 2010.

¹⁰⁸ Boutin, Denis. Septembre 1999. *Agriculture et ruralité québécoise : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/dura8-A-Intro-Chap-II.pdf> >. Consulté le 28 janvier 2010.

entre autres par la gestion d'une matière liquide dans le cas des mégas-porcherie, s'accompagne d'un soutien financier à la performance. Les cadres réglementaires et financiers du Québec ont alors une influence sur la course à la performance. Le producteur a dans cette situation avantage à s'auto-qualifier d'intégrateur et revendiquer une indépendance, chacun étant libre de prendre part à la course à l'efficacité.

3.2.1 La situation du porc au Québec

Le pouvoir de l'État a été sujet à de nombreuses influences dans l'historique récent du porc¹⁰⁹. Depuis quelques décennies, la production porcine au Québec est confrontée à une série de problèmes. L'aide gouvernementale est souvent venue régler l'aspect financier de ces problèmes. Cependant, ce soutien financier est maintenant remis en question, et ce, alors que tout le secteur porcin est en changement. En 1981, les prix chutent à cause d'une surproduction mondiale, et ce, pendant que les taux d'intérêt augmentent de plus de 20 %¹¹⁰. Cette situation pousse le ministre de l'Agriculture de l'époque, M. Jean Garon, à rendre les producteurs de porc admissibles à l'Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA).

À deux reprises, soit en 1985 et en 2005, le nombre de porcs est significativement réduit pour cause de maladies. Certains éleveurs perdent jusqu'à 30% de leurs troupeaux. Par ailleurs, des baisses des prix et une augmentation importante des coûts de production ont eu lieu en 1998 et en 2006. À cette dernière

¹⁰⁹ Table filière porcine du Québec. *Plan stratégique 2005-2009*. En ligne. < <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Tables%20fili%C3%A8res/porc/planstrategique20052009.pdf> >. Consulté le 27 juin 2010.

¹¹⁰ Gagnon, Geneviève, Duchaine, Errol, du Montier, Michel. 11 janvier 2009. « Le porc à la croisée des chemins ». *La Semaine verte*. Société Radio Canada.

occasion, la baisse est survenue dans un contexte d'augmentation du prix de la moulée, d'augmentation du prix de l'essence et également de surproduction mondiale du porc. 2006 devra de plus composer avec une hausse du dollar canadien. Cela est particulièrement significatif lorsque plus de 50 % de la production est consacrée à l'exportation. Pour la seule année qui a suivi, on peut parler approximativement d'une réduction de 10% du nombre d'exploitants. Aujourd'hui, on trouve 2500 exploitants au Québec¹¹¹.

Ainsi, au cours des 30 dernières années, l'Assurance stabilisation du revenu agricole est devenue nécessaire. Depuis 2000, le secteur porcin a englouti plus de 20% de l'aide gouvernementale allant à l'agriculture¹¹². Ces coûts ont inquiété le ministre québécois de l'agriculture qui a initié une réforme. Il faut dire que lors de l'année 2008, l'aide a atteint un sommet, soit plus de 500 millions de dollars, et ce, pour un secteur ne représentant que 300 fermes au Québec. Quand le BAPE a consulté sur la production porcine, de 2002 et 2003, plus de 130 séances ont eu lieu et plus de 300 mémoires ont été déposés¹¹³.

¹¹¹ Mouvement des caisses Desjardins. 2010. *Perspective : Volume 20 / Printemps 2010*. En ligne. < http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/en_perspective/per1002.pdf >. Consulté le 17 mai 2010.

¹¹² Gagnon, Geneviève, Duchaine, Errol, du Montier, Michel. 11 janvier 2009. « Le porc à la croisée des chemins ». *La Semaine verte*. Société Radio Canada.

¹¹³ Levac, Lionel. 28 décembre 2003. « Bilan 2003 : Porcs : pour ou contre ». *La Semaine verte*. En ligne. < <http://www.radio-canada.ca/actualite/semaineverte/ColorSection/agriculture/031228/bape.shtml> >. Consulté le 17 mai 2010.

3.2.2 L'influence gouvernementale

Depuis la fin des années '70, avec l'industrialisation de cet élevage, et malgré les défis de la mondialisation des années '90, le gouvernement soutient le développement des grosses fermes en vue d'améliorer leurs états sanitaires et leurs croissance¹¹⁴. En 2004, le porc québécois coûtait 8% plus cher que le porc américain et 27% de plus que le porc brésilien¹¹⁵. L'écart continue de s'accroître. La production québécoise est ainsi confrontée à des concurrents qui ont de très grands bassins de maïs et de soja. Il y a aussi le coût de la main d'œuvre. Par exemple, dans l'industrie de l'abattage porcin aux États-Unis, il n'y a plus de syndicalisation. Les salaires ont ainsi été divisés par deux. Cette baisse s'explique par de nouveaux abattoirs intégrés à des firmes déjà très grandes. Il y a également eu une baisse de productivité québécoise. Avec un dollar faible, l'enthousiasme des éleveurs pour l'exportation a nui aux efforts d'amélioration des performances, ce qui a conduit à un retard québécois par rapport aux meilleures pratiques développées ailleurs. Ce retard n'est cependant que d'une dizaine d'années puisque dans les années 80-90, la production québécoise jouissait d'avantages qui en faisaient une des plus appréciées dans le monde, par exemple au Japon.

Aujourd'hui, les tensions du milieu porcin ne se limitent plus seulement à sa rentabilité ou à son financement¹¹⁶. Il y a également des tensions sur le fait de savoir

¹¹⁴ Fillion, Robert. 21 novembre 2002. *Bref historique de l'élevage du porc au Québec depuis 30 ans*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/PROD30.pdf> >. Consulté le 17 mai 2010.

¹¹⁵ Gagnon, Geneviève, Duchaine, Errol, du Montier, Michel. 11 janvier 2009. « Le porc à la croisée des chemins ». *La Semaine verte*. Société Radio Canada.

¹¹⁶ Table filière porcine du Québec. *Plan stratégique 2005-2009*. En ligne. < <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Tables%20fili%C3%A8res/porc/planstrategie20052009.pdf> >. Consulté le 27 juin 2010.

si pour atteindre une certaine rentabilité, il faut viser une diminution du volume de porc. Au Québec, des éleveurs commencent à explorer de nouvelles avenues, convaincus qu'il y a peu d'avenir dans le porc de commodité, c'est-à-dire le porc ordinaire. Les coûts liés à la gestion de l'environnement sont présentement en hausse. Cela fait d'ailleurs écho aux mouvements citoyens qui dès 1990 avaient commencé à s'opposer à une production qu'ils qualifient depuis de polluante.

3.3 Tensions dans l'univers du porc au Québec

Au Québec l'UPA a choisi de soutenir l'approche industrielle et a donc appuyé le développement des mégas-porcheres, d'autre ont choisi une autre voie en soutenant les fermes de petite taille. Une production industrielle se distingue de l'artisanale par le fait qu'on y retrouve plusieurs centaines de porcs, voire des milliers. Outre l'utilisation de techniques particulières, comme l'injection d'hormones de croissance, on y distingue généralement une certaine mécanisation. Les pertes d'emplois qui en découlent ne sont pas sans conséquence :

« [D]ans la localité où prédominaient les fermes de taille moyenne, le revenu familial moyen par habitant était plus élevée, le taux de pauvreté, sensiblement moindre, le volume de commerce au détail au niveau local, supérieur et les institutions sociales (écoles, églises, associations communautaires et services publics), plus développées.¹¹⁷ »

¹¹⁷ Boutin, Denis. Septembre 1999. *Agriculture et ruralité québécoise : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/dura8-A-Intro-Chap-II.pdf> >. Consulté le 28 janvier 2010.

Il est possible de schématiser dans un premier temps que les gens coalisés autour de l'idée de soutenir les petites fermes évoluent dans un contexte où ce qui prédomine est le mode de production industrielle du porc soutenu par l'UPA. Il est ensuite possible de constater qu'une autre coalition évolue en parallèle de cette dernière, soit celle qui souhaite une meilleure intégration écologique de la production.

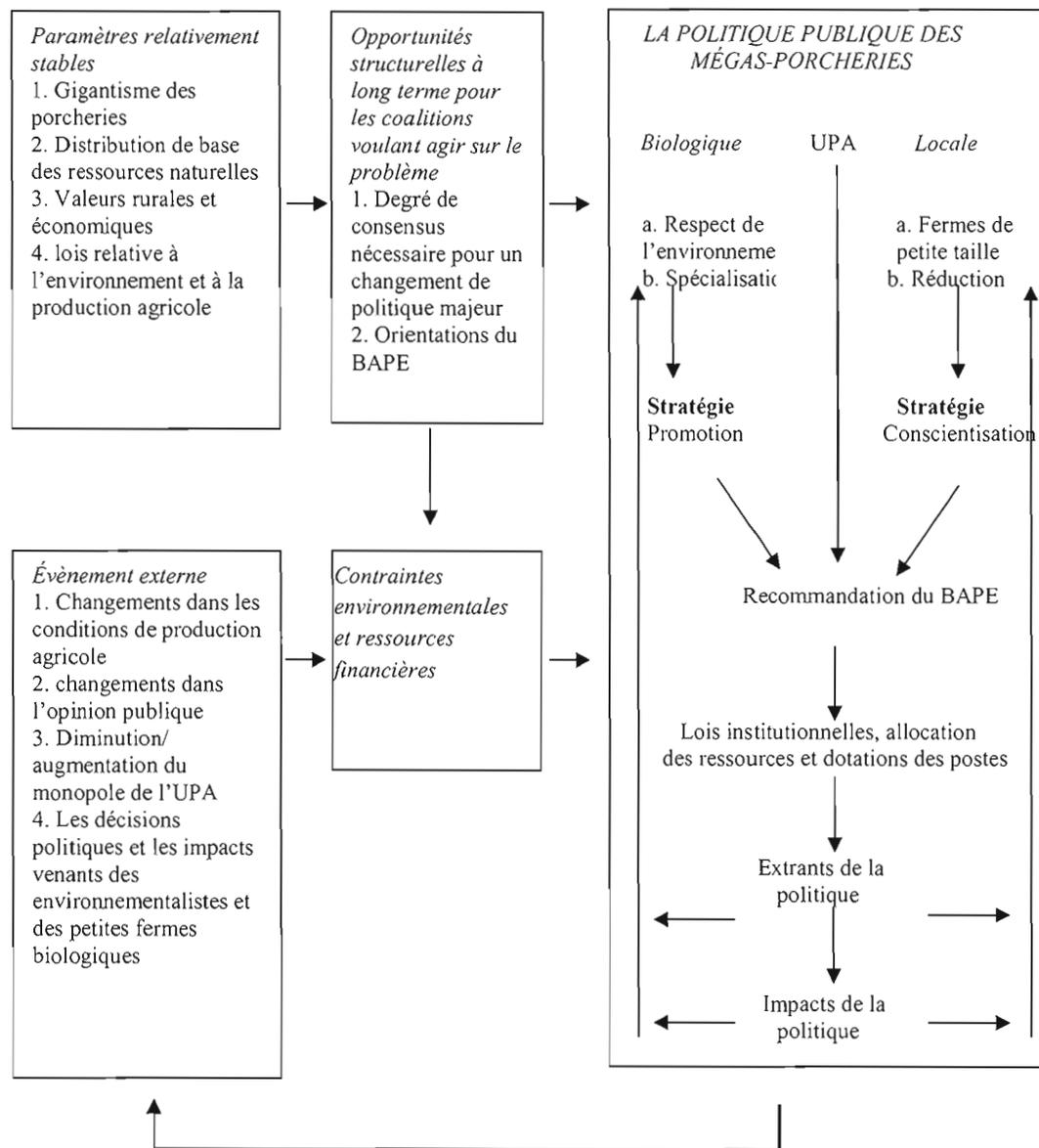


Schéma de la problématique des porcheries en fonction du modèle de coalition de cause de Sabatier.

Suivant les idées de Sabatier, le présent schéma nous montre qu'il y a plusieurs visions d'experts divergentes sur ce que devrait être la situation souhaitable. Le sous-système des politiques sur les mégas-porcheries est ici directement influencé par le BAPE. Le gigantisme des porcheries est pour l'instant un paramètre stable. Cependant, la stratégie de promotion d'une viande de porc biologique pourrait éventuellement entraîner des changements dans l'opinion publique. L'achat local peut certainement nuire aux marges de profits des grandes productions advenant une généralisation du phénomène.

Le schéma rapporte également la possibilité d'un changement de la politique agricole. Pour cela, bouleverser certains paramètres stables, comme les valeurs rurales et économiques, semble nécessaire. Le degré de consensus nécessaire à un changement majeur n'est cependant pas atteint dans le cas du porc biologique. Le soutien de la population est déterminant, mais les choses pourraient s'accélérer avec la montée en importance des questions environnementales. Éventuellement, une nouvelle consultation pourrait avoir un impact sur les politiques.

3.3.1 Les consultations publiques sur le porc

Dans le but de donner plus d'information et de consulter la population, on retrouve au Québec une organisation dédiée à cet idéal, le BAPE¹¹⁸. Centré sur les projets ayant impact majeur sur l'environnement, le BAPE permet aux gens de s'exprimer dans le processus d'autorisation des projets. Cet organisme se rend

¹¹⁸ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec. *La foire aux questions*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/faq/#qcq> >. Consulté le 7 mai 2011.

d'ailleurs dans la région concernée par un projet. Le BAPE est un organisme gouvernemental chargé de produire des rapports.

C'est en juillet 2002 que le mandat est confié au BAPE de tenir une consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec¹¹⁹. Il s'agissait à l'époque de tenir compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux. De plus, un des objectifs était une meilleure cohabitation de la production porcine avec l'environnement. En octobre 2002 les audiences commencent et le rapport est remis un an plus tard. L'idée de consulter dans 16 villes différentes était de permettre à toute personne ou groupe qui le souhaitait d'exprimer son opinion.

La tension sur la production du porc s'inscrit dans un cadre plus large de consultation.¹²⁰ Au sein de cette dernière, un grand nombre de positions et de points de vue ont été amenés. Librement, ceux qui ont fourni des mémoires ont ainsi pu faire l'objet d'une prise en compte publique de la part du BAPE.

L'attrait de cette consultation est d'abord de bénéficier d'une reconnaissance au sein d'un espace reconnu à cet effet. Plus encore, il s'agit d'avoir des chances d'influencer la position de l'organisme de consultation. Parmi les mémoires, les perspectives ne sont pas toujours théoriques ou analytiques. Par exemple, on trouve l'énonciation d'un désir de reconnaissance de l'expérience en gestion de la

¹¹⁹ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec. *Le développement durable de la production porcine au Québec*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/> >. Consulté le 7 mai 2011.

¹²⁰ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec. *Consultation publique : e développement durable de la production porcine au Québec*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/memo.htm> >. Consulté le 28 janvier 2010.

production porcine développée au cours des dernières décennies¹²¹. Derrière cette volonté générale se dresse cependant une position politique spécifique :

« [L]es producteurs se sentent coincés. Ils sont constamment à la merci des politiques aux visées « court terme » et du contexte économique sur lequel ils n'ont aucun pouvoir ... Ces politiques très souvent supportent un modèle agricole favorisant le panier d'épicerie le moins cher et celui-ci, malheureusement, n'est pas nécessairement le plus soucieux de l'écosystème.¹²² »

L'information semble ici servir de guide pour l'orientation de l'action publique. En parlant d'agroenvironnement et de ressources humaines, ceux qui prônent cette position visent un cheminement en équipe avec le gouvernement, plutôt que d'être conduit par ce dernier¹²³. D'autres vont plutôt demander de l'aide pour faire reconnaître une pratique plus marginale, par exemple la production de porc biologique¹²⁴. Ce genre d'intervention vise surtout une sensibilisation des autorités étatiques, en parlant entre autres de complémentarité avec la production porcine

¹²¹ Bérubé, Carl. 12 mars 2003. *Expérience de 10 ans d'un conseiller dans un club-conseil en agroenvironnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO19.pdf> >. Consulté le 29 janvier 2010.

¹²² Bérubé, Carl. 12 mars 2003. *Expérience de 10 ans d'un conseiller dans un club-conseil en agroenvironnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO19.pdf> >. Consulté le 29 janvier 2010.

¹²³ Bérubé, Carl. 12 mars 2003. *Expérience de 10 ans d'un conseiller dans un club-conseil en agroenvironnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO19.pdf> >. Consulté le 29 janvier 2010.

¹²⁴ Poitras, Glenna. 15 janvier 2003. *Lettre de sensibilisation et demande d'intervention au sujet de la production porcine biologique au Québec*. Argenteuil. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Memo3.PDF> >. Consulté le 30 janvier 2010.

québécoise actuelle. Cela tranche évidemment avec l'UPA, c'est-à-dire avec la position d'un regroupement dominant dans le secteur d'activités touché par les questions politiques en consultation. Ce groupe de producteurs porcins bénéficie de la situation actuelle. Il n'hésite pas à rappeler son rôle dans la société, par exemple en parlant de son expertise, de sa « *mission d'étude socioagroenvironnementale* »¹²⁵. De plus, on peut remarquer que ce regroupement désire montrer qu'il fait partie des solutions, avant même qu'un changement politique ne vienne établir qu'il y ait un problème. Le regroupement dominant souhaite aussi avancer une image de lui-même comme étant bien connecté au milieu. Dans cette idée, il s'est associé à des gens de terrain :

*« Au lieu de choisir le gigantisme, nous avons développé, au cours des dernières décennies, appuyé par la population, un ensemble d'outils collectifs qui ont prouvé leur capacité d'assurer un revenu agricole décent à un coût nettement compétitif pour le consommateur et le contribuable québécois. »*¹²⁶

Le regroupement dominant tente surtout une coopération avec d'autres acteurs influents. En effet, il ne parle pas d'accompagnement ou de reconnaissance, mais bien de vision à long terme et d'application progressive de réglementation incitative. En cas de perte de leurs positions dominantes au niveau politique, le regroupement ne

¹²⁵ Union des producteurs agricoles. Mars 2003. *Le développement durable de la production porcine*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Memo12.PDF> >. Consulté le 31 janvier 2010.

¹²⁶ Union des producteurs agricoles. Mars 2003. *Le développement durable de la production porcine*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Memo12.PDF> >. Consulté le 31 janvier 2010.

souhaite pas que ses membres soient désignés comme les coupables d'un problème potentiel :

« Est-il possible de produire du porc : 1) Sans polluer ruisseaux et nappe phréatique? 2) Sans diminuer la qualité de vie des voisins? La réponse à ces questions est : Oui, et depuis plusieurs années l'industrie a posé des gestes dans cette direction, et les gens qui composent cette industrie sont très impliqués dans le processus de protection de l'environnement.¹²⁷ »

Cette position peut être vue comme une volonté de continuité plus que de changement¹²⁸. Plus encore, il s'agirait de maintenir la production tout en protégeant la qualité de l'eau en misant sur d'éventuels développements technologiques. Une stratégie de communication fait cependant surface au fil des 80 pages du mémoire. On peut ainsi constater une substitution dans les termes, préférant parler de « fertilisant azoté à 90% brut¹²⁹ » plutôt que d'utiliser un terme plus commun à la population québécoise, par exemple « excréments de porc ». L'épandage sur des terres agricoles est alors présenté comme une solution acceptable, plutôt que comme

¹²⁷ Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

¹²⁸ Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

¹²⁹ Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

un problème. En effet, ce groupe dit de terrain adhère à une position qui est aussi à longue portée :

« Si l'industrie porcine a des problèmes environnementaux, nous répétons qu'ils ne sont pas insolubles. Cependant, il ne faudrait pas que l'on impose aux producteurs des réglementations tellement avant-gardistes, faces aux réglementations des autres provinces ou pays qu'on les "sorte" du marché en imposant des coûts que les autres n'encourent pas.

Si une société veut être avant-gardiste en environnement face aux concurrents, alors elle doit être assez riche pour accompagner ses industries, en finançant comme le feront les Américains, ou accepter de les sacrifier sur l'autel de la concurrence internationale.¹³⁰ »

Cet énoncé semble en concurrence avec d'autres positions moins visibles. Celles-ci ne préoccupent pas à l'heure actuelle le groupe dominant. Par exemple, la présente position parle de ses opposants en les qualifiant de « déconnectés » tout en indiquant que la position de ces derniers mènera à une « agriculture du tiers monde »¹³¹. Il s'agit en somme de normaliser l'action des pollueurs potentiels en les incorporant dans une dynamique sur laquelle la contestation ne pourrait en théorie

¹³⁰ Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

¹³¹ Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

rien faire. Pour eux, seule l'agriculture industrielle est possible¹³². Il s'agit pour cela de discréditer les solutions et problèmes des positions adverses.

3.4 Retour sur la diffusion d'information agricole

Le présent chapitre montre une diversité de points de vue. Deux grands courants de pensée débouchent sur des analyses et des visions du développement différentes, opposées. Les tensions politiques soulevées dans l'exemple des mégas-porcherie illustrent bien l'importance de la communication entre les intéressés. Le cas des mégas-porcherie illustre bien que les simples citoyens voulant influencer le contenu d'une politique publique doivent parfois faire face à des groupes influents et très organisés.

Le fait que des mémoires aux positions divergentes puissent être déposés au cours d'un processus consultatif montre bien qu'une pluralité de points de vue existe maintenant en société. On parle d'ailleurs d'une certaine fragmentation de la société. Les alternatives lors de l'élaboration des politiques publiques peuvent être vues comme nébuleuses tout au long des communications des individus qui se spécialisent sur une question donnée. Certaines idées sont alors des critiques, d'autres des modes passagères, mais plusieurs acquièrent un caractère respectable.

Le problème principal étant la pollution de l'eau dans le cas des mégas-porcherie, diverses positions ont pu être énoncées. Le gouvernement indique dans un premier temps que c'est la gestion des fumiers qui engendrerait des problèmes. Plus

¹³² Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

exactement, l'épandage d'engrais et de pesticides sur les terres agricoles détériorerait la qualité de l'eau. Face à cela, les acteurs à l'origine du problème préfèrent jouer sur les termes. Parler d'inconvénient plutôt que de nuisance peut relever d'une stratégie pour orienter le débat vers des normes moins contraignantes.

Au cours des précédents chapitres, nous avons pu voir que plusieurs courants de pensée portés par deux grandes coalitions arrimées à des valeurs différentes mènent un combat inégal. Le cheminement proposé nous a démontré qu'à l'heure de l'arrimage des politiques publiques à l'opinion publique une communication efficace peut avoir un rôle déterminant. Nous avons vu qu'en discréditant les solutions et les problèmes des positions adverses, l'UPA vise à maintenir l'agriculture industrielle comme seule possible. Le cas des mégas-porcheres illustre bien qu'une meilleure communication pourrait réduire les tensions politiques. Ceux défendant les fermes de petite taille pourraient éventuellement espérer que le gouvernement change sa position, c'est-à-dire son soutien au développement des grosses fermes.

Une meilleure diffusion du message de l'UP implique un positionnement éventuel de l'UPA. Les enjeux à propos du territoire agricole sont aux subventions agricoles et l'UP propose que l'aide aille plutôt aux fermes. Plus qu'une meilleure information, l'UP veut inclure une plus grande proportion des citoyens dans le processus de décision. L'UP propose que les citoyens acquièrent le droit d'être informés et de se prononcer sur les projets industriels. Malgré ces propositions, l'UPA va probablement continuer de mettre de l'avant une agriculture marchande tout en visant la rentabilité économique de ses membres. Le fait que l'UPA ait une influence sur le gouvernement et pas l'UP serait dû à un système de communication, c'est-à-dire à un moyen d'exploiter des tribunes comme les commissions.

Le présent chapitre a permis d'observer un secteur de production par le biais d'un outil, soit le sous-système d'une politique publique. Cette situation ne laisse pas indifférente la population. Pour seulement 300 fermes concernées, les consultations

du BAPE ont tout de même donné lieu à plus de 300 mémoires. Il y a donc lieu de parler d'une forte mobilisation. Ce positionnement implique un ajustement des gens sur le terrain. Certains éleveurs vont par exemple commencer à explorer de nouvelles façons de produire du porc. Malgré cela, l'UPA tente d'imposer le statu quo.

Sans pouvoir valider ou invalider l'hypothèse que la forme actuelle des consultations publiques donne lieu à la domination de certains intérêts, il a été possible de voir que lors des audiences du BAPE certains participants voulaient éviter une modification de l'action de l'État. Les problèmes environnementaux liés à une production offrent l'occasion de voir dans l'argumentation du présent mémoire comment la diffusion d'information technique peut jouer dans la domination d'une coalition. La situation agricole étant l'objet d'un débat inégal entre deux grandes coalitions à propos de systèmes de valeurs différents, posséder des moyens de communication puissants semble essentiel. À la lumière du statu quo dans le secteur porcin, il peut s'avérer utile de tenter de déterminer si une réforme dans le mode de communication pourrait aider à rééquilibrer la position des coalitions. Changer la façon de communiquer l'information technique pourrait avoir un impact sur cette rééquilibration. Les tensions dans le secteur porcin illustrent bien l'importance de la communication entre les intéressés. L'environnement étant un sujet très présent dans l'opinion publique, un grand nombre d'individus pourraient éventuellement intervenir.

CHAPITRE 4

LE POTENTIEL DE LA DÉMOCRATISATION PAR INTERNET

4.1 Présentation des outils de communication utile aux coalitions

La prise de décision en matière de politique dans notre cadre théorique correspond à une compétition entre des coalitions d'individus. L'alliance des acteurs avec des gens ayant des croyances similaires sur la politique implique des luttes d'influence. Le rôle de la communication des croyances est central pour comprendre les luttes dans le milieu agricole. Même s'il s'agit de croyances plus instrumentales, une évolution du système politique selon les circonstances informationnelles est probable. En adaptant le contexte de consultation, atteindre un équilibre différent entre l'UP et l'UPA pourrait être envisageable. Cela permettrait d'appréhender différemment la communication de nature politique. Le Web en offrant des possibilités nouvelles pourrait représenter un véhicule plus démocratique.

Afin de rendre compte de l'hypothèse que l'utilisation de nouveaux outils de communications optimiserait les relations entre les acteurs, ce chapitre traitera donc du Web. Cet outil sera vu comme pouvant faire valoir différentes causes. Sans garantir un impact sur les politiques publiques, rechercher l'influence sur les pairs est ici vue comme une possibilité. L'idée qui sera amenée est à l'effet que l'accès à l'information permet la démocratisation du processus de décision et la diffusion des

valeurs. Par l'échange d'informations sur son système de valeur, il sera envisageable pour la plus faible des coalitions à l'étude de mieux regrouper les agriculteurs.

4.2 Une nouvelle capacité d'action citoyenne

En utilisant le Web, il est peut-être envisageable d'augmenter les chances que tous puissent communiquer et ainsi se battre davantage à armes égales pour faire valoir telle ou telle cause. De manière pratique, la démocratisation à travers le Web s'illustre dans le particularisme des communications préoccupant les individus reliés de près ou de loin à un problème. Avec le soutien des technologies de l'information et des communications, la participation peut se traduire de façon diversifiée¹³³. Cela peut aller de la possibilité d'émettre et de diffuser de l'information, distincte de celle des autorités, jusqu'à une forme de codécision, entre autres en soutenant sur le Web une proposition. Ce pouvoir, cette capacité potentielle, ne signifie pas qu'un citoyen aura automatiquement un impact sur la politique publique. Cependant, il est tout de même possible de parler d'un impact sur ses pairs.

Les gens sur le terrain ne sont pas passifs. Ils peuvent parfois suggérer des solutions aux problèmes qui les préoccupent. Grâce au Web, avoir déjà eu un contact ne semble plus nécessaire pour que des individus puissent échanger de l'information¹³⁴. Éventuellement, des individus pourraient se coordonner afin de s'échanger de l'information sur un sujet politique. D'ailleurs, il n'y a pas de nombre maximum d'individus pouvant émettre ou recevoir simultanément de l'information

¹³³ Kleck, Véronique. 2007. *Numérique & Cie : sociétés en réseaux et gouvernance*. Paris: Édition Charles Léopold Mayer. p.113

¹³⁴ Chanal, Valérie. 2000. « Communautés de pratique et management par projet ». *M@n@gement*. vol. 3, n°1. p.9.

sur Internet. Le caractère décentralisé d'Internet fait qu'on ne peut éliminer certains participants pour ne garder que les partenaires compétents :

« Chaque coordination enregistrée reproduit l'échange selon un format qui fournit des données sur le nombre des agents, leurs relations et le contenu de leur message [...]. En représentant la dynamique des sous-structures relationnelles au sein des fils de discussion, on peut observer comment émergent des coopérations répétées entre des partenaires qui se reconnaissent par le type de problèmes qu'ils cherchent à traiter¹³⁵ »

Les systèmes de classification et de traitement de l'information permettent à tous d'être informés en temps réel de toute information susceptible d'être intéressante. Un contact préliminaire ne semble plus nécessaire pour que des individus échangent sur un sujet donné. Que cela se fasse par des blogues, des emails ou des recommandations dynamiques de contenu, l'utilisateur peut se connecter à des documents qu'il est susceptible d'apprécier.

L'informatisation peut donner accès au savoir sans s'en remettre aux maisons d'édition ou aux ministères. L'accès à l'information permet la démocratisation du processus de décision, car le Web offre une certaine transparence¹³⁶. Il est entre autres possible d'identifier les acteurs-clés de la fonction publique par leurs adresses électroniques. Les parties prenantes incluses dans la formulation d'une politique qui les concerne favorisent à tout le moins l'adoption de cette politique.

¹³⁵ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹³⁶ Chanal. *Op. cit.* p.6.

Le phénomène d'autoévaluation en présence peut s'illustrer par le fonctionnement des blogues, car seuls les articles jugés favorablement y sont lus et cités¹³⁷. Il s'agit donc d'une forme de validation par les pairs. Une partie prenante intéressée par une politique publique tentera de s'associer avec des individus partageant des croyances en des principes centraux sur la politique en question¹³⁸. Une forme d'action publique peut donc éventuellement être constituée par la confédération d'individus autonomes avec différents niveaux d'expertise, dans l'optique de la défense d'une cause commune. L'impact de ces individus sur l'intérêt public se manifeste donc lorsqu'il est opportun pour chacun de tenter un rapprochement de son intérêt personnel vers une position commune. La démocratie numérique permet d'ailleurs de rendre compte des transformations de l'espace public, soit d'identifier les nouvelles valeurs, tout en suivant l'évolution des mouvements sociaux¹³⁹.

La démocratisation à travers le Web relève de phénomènes encore très marginaux dans le monde. Il n'est pour l'heure pas possible de citer d'exemple à grande échelle. Il est cependant possible de constater que les parties prenantes dans les différents processus d'évaluation des politiques publiques et de formulation de ces dernières sont de plus en plus informées et déterminées à avoir une influence décisive¹⁴⁰. L'État doit en réaction décentraliser une partie de son expertise selon les nombreuses et différentes politiques publiques qu'il gère et produit.

¹³⁷ Kleck. *Op. cit.* p.121

¹³⁸ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.196

¹³⁹ Kleck. *Op. cit.* p.155.

¹⁴⁰ Porter, Sam, Shortall, Sally. « Stakeholders and perspectivism in qualitative policy evaluation: a realist reflection ». *Journal of Public Administration*. Vol. 87 no. 2 (2009). p. 11.

4.1.1 Ouverture de la communication entre pairs

On assiste depuis quelques années à l'informatisation de l'information gouvernementale¹⁴¹. Cela accélère l'échange d'informations, mais il y a lieu de se questionner sur les changements que peut apporter cette nouvelle dynamique. On peut en effet se demander si l'accès à l'information favorise la démocratisation de la prise de décision gouvernementale.

En théorie, il n'y a pas de quantité maximale de gens pouvant émettre ou recevoir simultanément de l'information sur Internet¹⁴². De plus, les systèmes de classification et de traitement de l'information permettent à tout individu concerné d'être informé en temps réel de toute information susceptible de l'intéresser. Avoir déjà eu un contact ne semble plus nécessaire pour que des individus puissent échanger sur un sujet donné. L'arrivée de technologies parfois qualifiées de Web 2.0 permet aux internautes d'émettre du contenu de façon simple. On peut ici penser aux blogues ou aux fils de nouvelles RSS, permettant une sélection de sections de différents sites Web. Il y a aussi les Wikis, soit une écriture collaborative du contenu et réalisée avec peu de contraintes. L'expression Web 3.0 réfère aux recommandations dynamiquement et automatiquement proposées à l'utilisateur passif selon ce qu'il est susceptible d'aimer. On peut alors penser aux suggestions de livres sur Amazon.com ou aux amis potentiels sur Facebook :

¹⁴¹ Cohendet, P., Creplet, F., Dupouët, O.. 2000. « Communities of practice and epistemic communities: a renewed approach of organisational learning within the firm ». *Proceedings of the 5th Workshop on Economics with Heterogeneous Interacting Agents (WEHIA)*. Marseille. 15–17 June. p.4.

¹⁴² Kleck. *Op. cit.* p.157.

« Ces modèles de la communauté virtuelle reposent sur une hypothèse non prouvée selon laquelle les coordinations en ligne créeraient des communautés nouvelles groupant des agents hétérogènes qui n'auraient plus besoin de similarité sociale ou de capacités cognitives pour se coordonner grâce à la technologie sociale Internet. Cette technologie permettrait de coordonner de façon flexible des individus socialement hétérogènes et de distribuer les ressources sur un espace plus étendu.¹⁴³ »

Internet permet une quasi-infinité de communications simultanées. Chaque base de données permet de plus une automatisation du traitement d'un grand volume d'information. Dans un contexte économique d'hyperspécialisation, il semble alors plausible que tous aient à un moment où à un autre quelque chose à communiquer sur une politique publique¹⁴⁴. En l'absence de contrôle et de hiérarchie, tous peuvent être considérés comme pouvant apporter des définitions de problèmes et de solutions tout en indiquant des priorités. Les individus sont en grand nombre sur le Web et ce qu'ils feront est imprévisible.

« ils échangent des connaissances pour en acquérir de nouvelles. Mais ils peuvent communiquer leurs connaissances pour d'autres motifs : mener une activité

¹⁴³ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹⁴⁴ Kleck. *Op. cit.* p.142.

*coopérative durable, acquérir une connaissance de façon ponctuelle pour un besoin pratique, explorer un problème non standardisé*¹⁴⁵ ».

Le Web pourrait alors potentiellement réduire le nombre d'exclus des discussions sur les politiques. Avoir un contenu pertinent, être capable d'utiliser le Web et être correctement outillé est sans essentiel. Cependant, un doute peut subsister sur le niveau d'activité des participants, c'est-à-dire qu'ils pourraient être passifs¹⁴⁶. Plus encore, certains pourraient voir une forme d'élitisme dans l'idée que les coalitions de causes favorisées seraient les mieux renseignées, les plus informées, car cela exclurait potentiellement les participants les moins bien instruits. Cependant, en identifiant les véritables acteurs des coalitions autour d'un sujet, il est possible d'éviter de ridiculiser les non-experts. Cette situation est également facilitée par l'identification des personnes réellement concernées par une problématique :

*« La collaboration cognitive n'est efficace que lorsque les partenaires partagent un niveau de connaissance suffisant, alors que l'assistance technique suppose une relation de dépendance cognitive forte avec des formes classiques de transfert de connaissances.*¹⁴⁷ ».

« si les organisations [...] ont tendance à adopter une forme collégiale [...] ou à développer des correctifs communautaires basés sur la solidarité et l'entraide, c'est

¹⁴⁵ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹⁴⁶ Kleck. *Op. cit.* p.57.

¹⁴⁷ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

qu'elles reposent sur une association entre production et consommation [...] qui impliquent un rapprochement social des agents.¹⁴⁸ ».

Les hauts fonctionnaires et les législateurs partagent généralement une vision similaire. Ils posent également des actions allant dans une même direction. De plus, le reste de la population les voit comme une référence, et ce, au détriment d'autres points de vue. D'ailleurs, les décisions officielles passent mieux avec le support de l'opinion publique¹⁴⁹. Cependant, le support populaire peut vaciller avec l'arrivée de nouvelles données significatives. Ceux qui supportent une position politique ont ainsi avantage à posséder de l'information sur cette dernière et sur ses alternatives politiques. L'information peut stratégiquement être utilisée afin de consolider la position des personnes soutenant une même idée. Il est de même possible d'attaquer ce qui est avancé de façon divergente ou encore de convaincre les gens d'agir en faveur d'une idéologie politique. L'utilisation de l'information par les parties prenantes n'est pas neutre :

« stakeholders often spin or even distort information to bolster their argument¹⁵⁰ ».

¹⁴⁸ Conein, Bernard. Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹⁴⁹ Monnier, Éric. « Évaluation de l'action des pouvoirs publics » *La formulation et la mise en œuvre des politiques publiques*. p.89.

¹⁵⁰ Sabatier. 2007. *Op. cit.* p.203.

L'accès à l'information permet la démocratisation du processus de décision, même si l'accès à des informations privilégiées, comme celles provenant des études, peut poser problème. Les outils de réseautage social sur le Web permettent d'échanger sur leurs problèmes. D'ailleurs, le savoir-faire des acteurs locaux est plus accessible que les archives confidentielles du gouvernement. Aujourd'hui, les outils informatiques pour donner accès aux connaissances existent, et ce, malgré les peurs de pertes financières des maisons d'édition ou de la volonté de confidentialité des ministères à propos de leurs archives. Les acteurs dans les coalitions informelles ne sont jamais dans un rapport hiérarchique¹⁵¹. Cela peut jouer sur le niveau de visibilité des coalitions. Une coalition par le biais du Web est plus transparente. Elle demande moins d'effort aux participants que s'ils devaient convaincre un ministère de lui fournir des ressources pour agir.

4.1.2 Les problèmes liés à l'utilisation des technologies

Une approche inclusive, éventuellement via Internet, n'implique pas que tous aient la chance de participer ou d'être entendus de la même manière¹⁵². La transmission des croyances est possible par un langage commun établissant une certaine solidarité chez les gens. La capacité de vulgarisation des participants est donc importante. Le fait que les gens aient des compétences techniques différentes sur le Web peut représenter un obstacle à la démocratisation par Internet. Pour un taux d'accès aux technologies suffisamment élevé, on peut constater que la réactivité, la capacité d'abstraction, l'interactivité, l'imagination, le partage et l'inventivité ne sont pas identiques d'un individu à l'autre.

¹⁵¹ Kleck. *Op. cit.* p.103.

¹⁵² Kleck. *Op Cit.* p.80.

Un participant peut de plus faire obstruction à la diffusion de l'information, par exemple en prétendant une chose alors qu'une autre est poursuivie¹⁵³. Il peut de plus rechercher des finalités multiples, soit en poursuivant plusieurs buts en même temps. Cela s'opère parfois sans que le participant se doute de cette multiplicité de buts, même s'il y a des contradictions entre les objectifs en présence. Un participant peut de même avoir des finalités flottantes, soit la poursuite d'objectifs qui diffèrent selon le moment. Cependant, une des difficultés les plus importantes vient du fait qu'actuellement les alternatives à une politique proviennent souvent de groupes d'intérêts et non d'amateurs au sein d'une population.

Un groupe basé simplement sur la fonction de chacun se caractérise essentiellement par une organisation centralisée des spécialités¹⁵⁴. De même, une équipe de gens variés peut réussir à fonctionner grâce à des règles chapeautant leurs relations. Il est également possible que soit mis en relation un professionnel avec une tâche qu'il peut accomplir, c'est-à-dire une relation de réseautage. Une approche plus pertinente encore est cependant celle des communautés de pratique. Dans cette approche, ce que chacun fait permet d'identifier un groupe car tous ont en commun les mêmes pratiques tout en échangeant les uns avec les autres sur cette pratique. Une pratique peut comprendre d'une part les outils, les documents ou encore les procédures, mais elle touche aussi aux relations implicites, aux représentations sur le monde ou aux conventions des gens inclus dans la communauté. Cet accent sur la pratique fait d'ailleurs en sorte qu'on ne peut simplement se référer à des connaissances ou encore au lieu où l'on se trouve pour pouvoir être inclus dans une communauté de pratique. En effet, c'est justement la présence de cette activité qui maintient l'engagement mutuel dans la communauté¹⁵⁵. Avec une information diffuse

¹⁵³ Monnier. *Op. cit.* p.94.

¹⁵⁴ Cohendet. *Op. cit.* p.5.

¹⁵⁵ Chanal. *Op. cit.* p.6.

sur la pratique auprès des praticiens, une sorte de maintenance est opérée. La capacité de soutenir les membres et la capacité d'accepter d'être soutenu sont d'ailleurs plus importantes que l'efficacité individuelle pour ce qui est de la maintenance.

À force d'échanger sur un problème politique, le développement d'un jargon compréhensible que par les membres peut subvenir. Celui-ci assure la cohésion de la communauté. Le jargon de la communauté perdure non seulement grâce à la participation des membres, mais également à cause de la présence de réifications, car ces dernières permettent la négociation¹⁵⁶. Que ce soit par des concepts abstraits, des symboles, des histoires ou tout simplement des mots, la réification vient figer dans certaines formes les expériences vécues par les membres. Le jargon de la communauté est un lieu de négociations significatives, car en se basant sur des interprétations il offre des points de références qui ne sont jamais totalement définis. Plus encore, tenter de faire apprendre aux membres de la communauté de nouveaux éléments a généralement une portée très limitée car la communauté a sa propre dynamique. La diversité dans l'implication des membres et la capacité d'intégration de nouvelles notions au sein de celles déjà présentes donne lieu à un fragile équilibre entre résistances au changement et évolution.

4.2 Enjeux de la participation citoyenne

Il est possible de constater une certaine interaction cognitive entre acquéreurs et contributeurs experts¹⁵⁷. Les gens concernés par un problème font des ajouts à ce qui est connu à propos de ce problème par le biais de comportements d'assistance et

¹⁵⁶ Chanal. *Op cit.* p.6.

¹⁵⁷ Klec. *Op. cit.* p.71.

d'entraide. Il s'agit en somme de regarder l'arrivée de ressources significatives et la présence d'une certaine solidarité entre ceux qui ont amené ces ressources :

« Ce couple connaissance/communauté implique que les échanges de connaissances prennent une certaine modalité qui rend possible une extension des coopérations cognitives locales de manière à offrir aux agents un second espace de coordination. Les agents doivent pouvoir maintenir leur engagement sur la liste sans diminuer la qualité de leur production ni celle des autres. L'innovation dans la production de connaissance est basée sur un système de collaboration cognitive intense entre des partenaires qui se choisissent ou sont choisis par la qualité de leur connaissance et de leurs aptitudes. La communauté oppose aux équipes par projet type brainstorming un système plus large fondé sur la participation volontaire¹⁵⁸ ».

On retrouve sur le Web une dynamique d'échanges non planifiés¹⁵⁹. Toutes les relations de coopération ne sont pas stables. On peut entre autres penser au brainstorming, soit une sélection temporaire des partenaires sur la base de la qualité de leur connaissance. Dans cette activité, non seulement les sélectionnés doivent acquérir et distribuer la connaissance, mais ils doivent également s'auto-sélectionner par le biais de critères d'excellence dans la production. Cependant, la relation qui unit les partenaires tend à se dissoudre une fois le projet réalisé :

¹⁵⁸ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹⁵⁹ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

« Dans le brainstorming, ceux qui produisent, explorent et modifient les connaissances ne souhaitent pas cohabiter avec ceux qui veulent les exploiter ou les acquérir.¹⁶⁰ ».

Le professionnalisme peut être une base pour l'émergence de dynamiques communautaires, mais dans le cas du brainstorming il n'y a pas lieu de parler d'une pratique communautaire.

4.2.1 Formes et dynamiques de la démocratisation Internet

Pour ce qui est de la production citoyenne de l'information, on peut prendre le fonctionnement des blogues comme exemple¹⁶¹. Contenu et information reflètent les valeurs et les règles utilisées par une communauté, même si cette dernière est éphémère. Il s'agit donc de rendre accessibles les savoirs à ceux qui ne sont pas au pouvoir. Le fait d'avoir en commun la production et la consommation d'informations politiques peut aider à former des coalitions ayant pour but de mettre en place ou de soutenir une politique publique particulière. La base d'une coalition est d'ailleurs au niveau des systèmes de croyances partagés. Les croyances peuvent avoir un rôle à jouer au niveau de la perception que les membres d'une coalition ont les uns des autres.

Afin que des gens ayant des croyances similaires puissent s'identifier, le Web offre un espace de communication en vue de recueillir leurs commentaires. En l'absence de contrôle et de hiérarchie, tous peuvent être considérés comme pouvant

¹⁶⁰ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹⁶¹ Klec. *Op. cit.* p.121.

apporter des définitions de problèmes et de solutions tout en indiquant des priorités¹⁶². Le net permet la diffusion et l'échange d'informations à propos de beaucoup de problèmes. Les problèmes peuvent notamment faire l'objet de listes d'envoi. Les gens s'agglutinent ainsi en fonction de croyances communes. Par exemple, sur le site Web Facebook, les gens peuvent établir des contacts par l'identification de leurs croyances. Cela offre une diversité de coalitions évoluant simultanément beaucoup plus importante que ce que pourrait offrir le système électoral :

« [L]es coordinations en ligne créeraient des communautés nouvelles groupant des agents hétérogènes qui n'auraient plus besoin de similarité sociale pour se coordonner [...]. Cette technologie permettrait de coordonner de façon flexible des individus socialement hétérogènes et de distribuer les ressources sur un espace plus étendu.¹⁶³ ».

La coordination est d'ailleurs beaucoup trop volatile sur le web pour être qualifiée professionnellement de brainstorming. L'expertise collective distribuée, propre aux fils de discussion sur le Web, donne plutôt à la communauté le statut d'être une instance de distribution de la connaissance¹⁶⁴. Dans un premier temps, on peut ainsi voir que les gens rendent disponibles différents contenus. Dans un

¹⁶² Allard, Denis. 1991. *Pourquoi une quatrième génération de l'évaluation, réflexions épistémologiques sur les modèles d'évaluation de programme*. Département de santé communautaire, Programme de santé au travail, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, Document de formation. p.32.

¹⁶³ Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

¹⁶⁴ Klec. *Op. cit.* p.117

deuxième temps, on peut voir que plusieurs individus peuvent accepter un contenu comme une unité ayant du sens pour eux. En effet, un individu isolé peut être informé instantanément de ce qui l'intéresse, par exemple par un fil de nouvelles RSS. Il est également possible de savoir combien de gens consultent cette technologie de diffusion d'informations. Dans un troisième temps, un individu peut informer librement ses pairs qu'une information est plus importante qu'une autre.

4.4 Conclusion sur le potentiel de démocratisation par Internet

Ce chapitre nous a appris que le Web pourrait augmenter les chances que tous communiquent librement sur leurs causes. Sans garantir un impact sur les politiques publiques, cette capacité potentielle implique cependant un impact sur ses pairs. Les gens ayant des croyances similaires seront plus susceptibles de s'identifier ou d'établir des contacts. Comme nous avons pu le voir, les systèmes de traitement et de classification de l'information offrent à tous d'être informés en temps réel de toute information potentiellement intéressante. Les gens peuvent ainsi échanger sur leurs problèmes, notamment via les outils de réseautage social. Pour former un début de coalition, il suffirait de répertorier les individus ayant une pratique commune. Les membres du groupe peuvent ensuite échanger les uns avec les autres. L'échange d'information entre pairs demande moins d'efforts à un participant que s'il devait convaincre un ministère de lui fournir des ressources. L'accès à l'information permet la démocratisation du processus de décision à tout le moins dans la mesure où les systèmes de valeurs peuvent plus facilement être diffusés. Nous avons d'ailleurs pu constater dans ce chapitre que la démocratie numérique permet de rendre compte des transformations de l'espace public, soit d'identifier les nouvelles valeurs. Le Web offre un espace de communication en vue de recueillir leurs commentaires.

Cette dernière partie du mémoire nous a permis de comprendre que les acteurs dans les différents processus d'évaluation des politiques publiques ont de plus en plus d'outils à leur disposition pour se faire entendre. L'hypothèse que l'utilisation de nouveaux outils de communications optimiserait les relations entre les acteurs semble donc plausible. Les parties prenantes sont de plus en plus informées et déterminées à avoir une influence décisive. Les agriculteurs pourraient éventuellement diffuser certaines valeurs parmi les acteurs du secteur agricole. Une meilleure communication aurait un impact probable sur le débat entre les deux grandes coalitions. Faciliter la comparaison des coalitions via leurs systèmes de valeurs pourrait balancer le fait qu'une des coalitions bénéficie d'un accès privilégié au pouvoir politique. Le présent mémoire peut ici affirmer que les nouveaux moyens de communications pourraient aider à équilibrer le rapport de force dans le domaine agricole. La tenue de consultation en ligne donnerait d'autres solutions, attirerait plus de monde et serait plus démocratique. Les communications numériques sont un outil qui changerait d'abord les individus, mais aussi les coalitions, et ce, tout en permettant d'exprimer plus librement les valeurs.

CONCLUSION

Ce mémoire nous a permis de démontrer que la situation agricole est l'objet d'un débat inégal entre deux grandes coalitions agricoles évoluant au sein d'une multitude de courants de pensée. Les deux grandes coalitions s'appuient sur des systèmes de valeurs différents. Même si chacun de ces systèmes de croyances devrait être débattu, l'une de ces coalitions bénéficie d'un accès privilégié au pouvoir politique. Le présent mémoire a soutenu qu'une réforme dans le mode de communication pourrait aider à rééquilibrer les débats. Dans cet esprit, le mémoire a avancé l'idée que l'utilisation du Web pourrait contribuer à changer les choses.

Pour arriver là, un cadre théorique a d'abord été posé en indiquant que la prise de décision en matière de politique relevait d'une compétition entre des coalitions d'individus partageant des croyances concernant une politique publique. Suivant une période de 10 ans, le changement d'une politique publique au sein de secteurs spécifiques a été présenté comme possible. Il a également été question que la détermination des enjeux d'une politique relève des luttes d'influences entre les individus. Cela viendrait du fait que les acteurs auraient tendance à s'allier avec des individus croyants en des principes similaires sur la politique. Les divergences de points de vue sur la politique publique donneraient même lieu à la domination de certains acteurs. Structurées hiérarchiquement, les croyances des participants peuvent être assez rigides. Elles peuvent également correspondre à l'explication du problème que la politique tente de résoudre. Ce premier chapitre a permis de voir que les événements externes peuvent changer le rapport de domination des acteurs coalisés.

L'exemple choisi dans le mémoire avait l'avantage de montrer clairement la domination d'une coalition, soit celle de l'UPA. Cette coalition a été présentée

comme un syndicat regroupant l'ensemble des producteurs agricoles du Québec. L'influence de gens soutenant une agriculture marchande au sein de l'organisme a pu être démontrée. L'UPA s'est révélée comme seule représentante des agriculteurs lors des dialogues officiels avec eux. En effet, une seule association peut être accréditée légalement au Québec. L'organisme utilise cet avantage pour mettre de l'avant une mise en marché collective des produits. Une position déterminante de l'UPA est celle de ne pas envisager la réduction de la taille des fermes existantes ou d'augmenter leurs nombres. Le statu quo est vu comme une nécessité. Sur les questions environnementales, l'organisme cherche à prévenir l'ajout de nouvelles responsabilités pour les producteurs. Nous avons pareillement vu que le lobby agricole est très présent au sein du gouvernement. Sur les seize commissaires de la CPTAQ, huit proviennent de l'UPA. La CPTAQ a entre autres mission de faire en sorte que les MRC soient harmonisées avec les productions. L'UPA influence donc indirectement le champ politique. Enfin, nous avons pu voir que l'UPA s'oppose aux plafonnements de l'ASRA. Cette assurance vient en effet pallier aux manques de revenus et permet aux producteurs de payer leurs frais d'exploitation.

Le chapitre sur le syndicalisme agricole au Québec ne se limitait pas à rendre compte de la domination d'une coalition. La présentation d'une coalition minoritaire, soit l'UP, a également été réalisée. Dans ce chapitre, il a été question que l'UP tente de contrer le monopole syndical en agriculture de l'UPA. L'ouverture de la mise en marché des produits agricoles est aussi souhaitée par l'organisme. Plus encore, cette organisation questionne le sentiment des gens quant au rapport qu'ils entretiennent à la terre et au travail agricole. L'UP propose une aide aux fermes et non à la production. L'UP désirerait que les citoyens acquièrent le droit d'être informés et de se prononcer sur les projets industriels ayant un impact sur l'environnement. Les conflits entre l'UP et l'UPA semblaient donc démontrer une certaine tension au sein du sous-système agricole.

La théorie de Sabatier et la situation du sous-système agricole ouvraient donc la voie à une réflexion plus approfondie. Partant du constat que la configuration actuelle des pouvoirs en milieu agricole au Québec ne semble pas favorable à une prise de décision démocratique, le présent mémoire a amorcé une réflexion sur les acteurs. Plus exactement, il a été question de savoir comment les acteurs peuvent modifier leurs approches pour rendre le système plus démocratique. Grâce au modèle de Sabatier, il a été possible d'avancer dans un premier temps l'hypothèse que la forme actuelle des consultations publiques donne lieu à la domination de certains intérêts. Dans un second temps, il a été énoncé que l'utilisation de nouveaux outils de communications optimiserait les relations entre les acteurs.

Afin de mieux cerner le rapport de force présent dans le secteur agricole, le cas des mégas-porcheries a été présenté dans le chapitre suivant. Le problème principal était alors la pollution de l'eau. Pour le gouvernement, la gestion actuelle des fumiers engendrerait une situation problématique. L'épandage d'engrais et de pesticides contribue alors à l'érosion des sols tout en détériorant la qualité de l'eau. Face à cela, l'UPA préfère que les gens parlent d'inconvénient plutôt que de nuisance. Il s'agit d'éviter l'instauration de nouvelles normes pour maintenir les profits élevés. La production porcine est pourtant un secteur très soutenu par l'ASRA. Le gouvernement a consulté la population sur les politiques concernant ce secteur. Ce dernier ne comprend seulement 300 fermes, mais plus de 300 mémoires ont été déposés. Le secteur est pourtant en transformation puisque les éleveurs commencent à produire de nouveaux types de porcs. Les tensions demeurent pourtant entre ceux soutenant l'approche industrielle, l'UPA, et ceux défendant les fermes de petites tailles, l'UP. Usant de sa position dominante, l'UPA n'hésite pas à présenter l'épandage sur les terres agricoles comme une solution plutôt que comme un problème, discréditant ainsi les positions adverses. Sans pouvoir valider ou invalider l'hypothèse que la forme actuelle des consultations publiques donne lieu à la domination de certains intérêts, il nous a été possible de constater la présence d'une

forte mobilisation pour le statu quo. Le chapitre sur les mégas-porcheries a permis d'apprendre comment se structure une production au sein du sous-système d'une politique publique.

Le dernier chapitre du mémoire nous a offert l'occasion de prendre en considération les possibilités données par les nouveaux outils de communications. Plus précisément, le Web a été envisagé comme pouvant augmenter les chances que tous puissent communiquer et ainsi se battre davantage à armes égales pour faire valoir telle ou telle cause. Sans garantir d'impact sur les politiques publiques, il a été proposé que tous puissent être informés en temps réel sur ce qui peut être susceptible de les intéresser. Plus encore, un rapprochement des intérêts personnels des individus vers une position commune a été envisagé. Ce que chacun fait a été vu comme permettant d'identifier un groupe. Cette identification permettrait des échanges entre les membres du groupe sur cette pratique. Ce dernier chapitre avance par la suite que des gens ayant des croyances similaires pourraient se reconnaître entre eux. La deuxième hypothèse sur les avantages de la communication semble donc plausible, même si elle reste à confirmer. Le Web offre en somme un espace de communication pouvant recueillir leurs commentaires.

Ce mémoire nous montre au final que la prise de décision sur les politiques publiques n'implique pas de changements rapides. Il a bien été mis en lumière que les deux coalitions syndicales, aux valeurs différentes, ne bénéficient pas de la même influence politique. Même pour un problème reconnu par le gouvernement, celui de la pollution des eaux, peu de changements se produisent. Les difficultés de la situation sont notamment liées à un problème de communication. Cela suggère que le rapport à Internet pourrait aider à changer les choses.

BIBLIOGRAPHIE

Allard, Denis. 1991. *Pourquoi une quatrième génération de l'évaluation, réflexions épistémologiques sur les modèles d'évaluation de programme*. Département de santé communautaire, Programme de santé au travail, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, Document de formation.

Aubin, Jean-François. *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives*. En ligne < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/DURA10.3.pdf> > consulté le 3 juin 2010.

Barreau du Québec. Juin 1996. *Commentaires du barreau du Québec en regard du projet de loi 23 intitulé loi modifiant la loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités*. En ligne. < www.barreau.qc.ca/pdf/medias/positions/1996/199606-pl23.pdf >. Consulté le 5 juin 2010.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec. *Le développement durable de la production porcine au Québec*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/> >. Consulté le 7 mai 2011.

Bérubé, Carl. 12 mars 2003. *Expérience de 10 ans d'un conseiller dans un club-conseil en agroenvironnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO19.pdf> >. Consulté le 29 janvier 2010.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec. *La foire aux questions*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/faq/#qcq> >. Consulté le 7 mai 2011.

Boutin, Denis. *Réconcilier le soutien à l'agriculture et la protection de l'environnement : tendances et perspectives*. En ligne. < <http://agrecon.mcgill.ca/courses/430/notejh/boutin.pdf> >. Consulté le 6 juin 2010.

Boutin, Denis. Septembre 1999. *Agriculture et ruralité québécoise : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/dura8-A-Intro-Chap-II.pdf> >. Consulté le 28 janvier 2010.

Breton, Lucien. 6 mars 2003. *Chargé d'établir un ou des modèles de production porcine favorisant la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO87.PDF> >. Consulté le 1 février 2010.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec. *Consultation publique : e développement durable de la production porcine au Québec*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/memo.htm> >. Consulté le 28 janvier 2010.

Chanal, Valérie. 2000. « Communautés de pratique et management par projet ». *M@n@gement*. vol. 3, n°1.

Cohendet, P., Creplet, F., Dupouët, O.. 2000. « Communities of practice and epistemic communities: a renewed approach of organisational learning within the firm ». *Proceedings of the 5th Workshop on Economics with Heterogeneous Interacting Agents (WEHIA)*. Marseille. 15–17 June.

Commission de protection du territoire agricole du Québec. *Le rôle et les responsabilités des intervenants*. En ligne. < <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=91> >. Consulté le 5 juin 2010.

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 2 novembre 2004. *Pour un partage équitable de la zone verte dans une zone qui ne nuit pas à l'agriculture et éviter l'étalement rural*. En ligne. < <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/17-20-V-Nys2.PDF> >. Consulté le 5 juin 2010.

Conein, Bernard. *Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée*. En ligne. < http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176 >. Consulté le 19 janvier 2010.

Deblander, Caroline, Dagnies, Jérémy, Schiffino, Nathalie. 2009. *Multipllicité des échelles de cadrage dans les politiques publiques environnementales. Le cas de la téléphonie mobile en Belgique*. Congrès AFSP. Grenoble. 15 p.

Draelants, Hugues, Maroy, Christian. 2007. *L'analyse des politiques publiques : Un panorama. Revue de la littérature (partie 1)*. Knowledge and Policy in education and health sectors. 28 p.

Dupont, Patrice. 2007. « *Ancrage de l'idéologie de l'Union des producteurs agricoles et de l'utopie de l'Union paysanne dans des significations imaginaires sociales* ». Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D) en sociologie, Université de Montréal. 279 p.

Fillion, Robert. 21 novembre 2002. *Bref historique de l'élevage du porc au Québec depuis 30 ans*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/PROD30.pdf> >. Consulté le 17 mai 2010.

Gagnon, Geneviève, Duchaine, Errol, du Montier, Michel. 11 janvier 2009. « Le porc à la croisée des chemins ». *La Semaine verte*. Société Radio Canada.

Gouvernement du Québec. *Loi sur le développement durable*. En ligne. < <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2006C3F.PDF> Consulté le 10 avril 2010.

Gouvernement du Québec. *Loi sur les producteurs agricoles*. En ligne. < http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_28/P28.html >. Consulté le 23 avril 2010.

Guay, Jean-Herman. *Fondation de l'Union catholique des cultivateurs*. En ligne. < <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20880.html> >. Consulté le 28 mai 2010.

Hoeffler, Catherine, Lacuisse, Marie-Esther, Ledoux, Clémence, Mayaux, Pierre-Louis, Prat, Pauline. 2005. *Temps long et changement dans l'analyse des politiques publiques*. l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de Grenoble. 29 p.

Jenkins-Smith, Hank C., Sabatier, Paul A. 1993. *Policy change and learning*. Boulder, Colo. : Westview Press. 290 p.

Kleck, Véronique. 2007. *Numérique & cie : sociétés en réseaux et gouvernance*. Paris : Édition Charles Léopold Mayer. 237 p.

Levac, Lionel. 28 décembre 2003. « Bilan 2003 : Porcs : pour ou contre ». *La Semaine verte*. En ligne. < <http://www.radio-canada.ca/actualite/semaineverte/ColorSection/agriculture/031228/bape.shtml> >. Consulté le 17 mai 2010.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs du Québec. *Capacité de support des activités agricoles par les rivières : le cas du phosphore total*. En ligne. < <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/capacite-phosphore.pdf> >. Consulté le 4 juin 2010.

Monnier, Éric. « Évaluation de l'action des pouvoirs publics » *La formulation et la mise en œuvre des politiques publiques*. p.73-99.

Mouvement des caisses Desjardins. 2010. *Perspective : Volume 20 / Printemps 2010*. En ligne. < http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/en_perspective/per1002.pdf >. Consulté le 17 mai 2010.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Le secteur agricole sénégalais et la durabilité*. En ligne. < <http://www.fao.org/docrep/003/x6915f/x6915f02.htm> >. Consulté le 2 juin 2010.

Poitras, Glenna. 15 janvier 2003. Lettre de sensibilisation et demande d'intervention au sujet de la production porcine biologique au Québec. Argenteuil. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Memo3.PDF> >. Consulté le 30 janvier 2010.

Porter, Sam, Shortall, Sally. 2009. « Stakeholders and perspectivism in qualitative policy evaluation: a realist reflection ». *Journal of Public Administration*. Vol. 87 no. 2. p. 259 à 273 [1 à 14].

Sabatier, Paul A. 1999. *Theories of the policy process*. Boulder, Colo. : Westview Press. 289 p.

Sabatier, Paul, Schlager, Edella. 2000. « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines ». *Revue française de science politique*. Vol 50, no 2. p. 209-234.

Sabatier, Paul A. 2007. *Theories of the policy process*. Boulder, Colo. : Westview Press. 344 p.

Saint-Yves, Pierre. 6 avril 2010. « Réforme de l'ASRA: disparition de fermes assurée! ». *La Terre de chez nous*. En ligne. <

<http://www.tcn.upa.qc.ca/politique/disparition-de-fermes-assuree/> >. Consulté le 2 juin 2010.

Surel, Yves. 2000. « Paul Sabatier (dir.), *Théories of the Policy Process* ». *Revue française de science politique*, Vol. 50 No 4-5. p. 855-858.

En ligne. < http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395514 >. Consulté le 9 janvier 2010.

Table filière porcine du Québec. *Plan stratégique 2005-2009*. En ligne. < <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Tables%20fili%C3%A8res/porc/planstrategique20052009.pdf> >. Consulté le 27 juin 2010.

Union paysanne. 4 mars 2003. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO35.pdf> >. Consulté le 9 juin 2010.

Union paysanne. 30 novembre 2009. *L'Union paysanne revendique le droit de produire et de vendre pour les fermes du Québec*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=305:lunion-paysanne-revendique-le-droit-de-produire-et-de-vendre-pour-les-fermes-du-quc&catid=13:communiquen-vigieurs&Itemid=162 >. Consulté le 16 mai 2010.

Union paysanne. *L'Union paysanne vous informe sur... le monopole syndical en agriculture*. En ligne. < http://www.unionpaysanne.com/images/stories/Doc/fiches/monopole_syndical.pdf >. Consulté le 10 mai 2010.

Union des producteurs agricoles. Mars 2003. *Le développement durable de la production porcine*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Memo12.PDF> >. Consulté le 31 janvier 2010.

Union des producteurs agricoles. *Premier jalon d'un nouveau contrat social en agriculture*. En ligne. < <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/productions/porcine/documents/MEMO295.pdf> >. Consulté le 3 juin 2010.

Union des producteurs agricoles. *Vue d'ensemble*. En ligne. < http://www.upa.qc.ca/fra/qui_sommes_nous/vue_ensemble.asp >. Consulté le 20 avril 2010.